

SPÉCIAL ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'HUMANITÉ DIMANCHE

L'Humanité

DIMANCHE

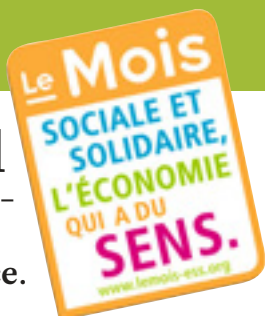
DÉMOCRATIE
PARTAGE DES RICHESSES
DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
INNOVATION SOCIALE...

La Fabrique d'entreprises citoyennes



Cahier central

En novembre : des rendez-vous, des rencontres, des débats dans toute la France.



Et si on partageait nos idées ?



#RDVsolidaire

A l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire, rejoignez-nous sur notre site internet et sur les réseaux sociaux pour découvrir les valeurs et les actions des mutuelles.

mutualite.fr



Le choix d'une santé solidaire

Sommaire

DES ENTREPRISES DURABLES

Oise: les écoconstructeurs d'une maison solidaire. P. 4

Bien manger, un droit à partager. P. 6

Entretien avec Jean-Marc Borello. P. 8

Financer son entreprise autrement. P. 10

SCIC, LA STRUCTURE QUI MONTE

Toulouse: une coopérative pionnière. P. 11

« L'entreprise de demain sera celle du commun », par Jean Huet. P. 12

LES RENDEZ-VOUS DU MOIS DE L'ESS. PAGES 13 À 20

« Nous sommes des acteurs engagés », par Jean-Louis Cabrespines. P. 13

UNE PÉPINIÈRE D'INNOVATION SOCIALE

Grandir sans perdre son âme, un défi possible à relever. P. 22

« L'économie de demain existe déjà », par Jean-Marc Brulé. P. 24

« Économie faussement collaborative: attention danger! », par François Longéras. P. 25

Les premiers pas d'une jeune pousse du Val-de-Marne. P. 26

« L'idée d'entreprendre autrement a du mal à s'imposer », par Jean-Philippe Milesy. P. 28

« L'ESS doit devenir un modèle », par Martine Pinville. P. 30

L'entreprise n'est pas vouée à être une machine qui broie

l'humain pour faire de l'argent. C'est pourtant cette conception de la recherche de profit au détriment de toute autre considération qui a envahi l'espace. Mais tandis que le modèle libéral impose sa suprématie et sature l'espace médiatique, l'aspiration à une autre finalité de l'économie se manifeste. Elle se traduit aussi par une quête de sens dans le travail qui a, par exemple, amené les ex-ouvriers de Fralib à s'engager dans une démonstration sacrément éloquente. Autrefois propriété de la multinationale Unilever, les salariés de cette usine de production de thé de Gémenos, près de Marseille, ont exproprié leurs actionnaires et pris en main le redémarrage de l'usine. Aujourd'hui, les 57 coopérateurs de la Société coopérative ouvrière provinciale de thés et infusions (ScopTI) ont renoué avec la qualité des matières premières, développent une offre commerciale qui privilégie les circuits courts et défendent un projet à forte vocation sociale. Les décisions stratégiques sont prises au consensus, même si le temps du débat est parfois long. Juste avant le redémarrage des machines, la discussion sur la politique salariale s'est avérée particulièrement complexe. Fallait-il introduire ou non une échelle de rémunérations? Alors qu'avec Unilever, l'écart oscillait de 1 à 210, il est aujourd'hui de 1 à 1,3 chez ScopTI. « L'entreprise de demain sera une entreprise du commun, non plus l'entreprise de quelques-uns », écrit Jean Huet, de la Confédération générale des Scop, dans ce numéro.

Depuis une dizaine d'années, les Scop symbolisent dans l'opinion un renouveau en matière d'entreprise. Non qu'il s'en crée massivement, la Confédération générale des Scop en compte 200 nouvelles par an, mais le

Bruno Arbesu



ÉDITORIAL

Par Paule Masson

Chemins de traverse

modèle remet au goût du jour une forme de propriété collective et de fonctionnement plus démocratique, met sur le tapis la question du partage des richesses et de la finalité du travail. Il s'avère aussi être moins perméable aux aléas de la conjoncture économique. En effet, le taux de survie à cinq ans des entreprises créées en Scop est, selon l'Insee, de 65 %, contre 50 % pour l'ensemble des entreprises françaises. Les 2000 initiatives, petites et grandes, qui alimentent le Mois de l'économie sociale et solidaire vont donner à voir combien le goût d'entreprendre n'est pas du seul ressort des grands de ce monde, combien aussi il est possible de

monter des projets, trouver à les financer, les développer dans une finalité d'intérêt général. Et, de plus en plus, de respect de l'environnement.

À quelques semaines de la conférence de Paris sur le climat, chaque rendez-vous de lutte pour la justice climatique rencontre une pépinière de mouvements, entreprises, associations qui œuvrent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. À chaque fois, l'engagement citoyen, la proximité et la réappropriation des enjeux économiques dessinent des chemins de traverse qui parlent d'insertion, d'émancipation, de bonnes pratiques agricoles, d'égalité, de valeurs humaines. Autant de pierres posées dans le jardin du capitalisme. Mais comme le dit dans ce numéro Jean-Louis Cabrespines, président du Conseil national des chambres régionales de l'ESS, l'ESS doit « transformer l'essai ». ●

Numéro réalisé par :

Paule Masson, rédactrice en chef de *l'Humanité*.

Avec : Stéphane Guérard, journaliste en charge de l'ESS, et Eugénie Barbezat, Jean-Philippe Milesy, Bruno Vincens, Alix Vinégla.

Maquette et édition : Jean-Paul Debest, Sandrine Brulé.

Iconographie : Agnès Schwab.

Fabrication : Abdel Aït Belkacem et Sandrine Guiot.

Correction et photogravure : SNJH.

Partenariat. Ce numéro a été réalisé avec l'aide du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCREs), dans le cadre d'un partenariat presse exclusif. Merci à l'équipe et à son président, Jean-Louis Cabrespines.

Crédits photos de la page une : B. Horvat/AFP - T. Pasquet/Signatures

l'Humanité

Fondateur : Jean Jaurès. **Directeur :** Patrick Le Hyaric. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal *l'Humanité* (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957). **Capital social :** 2 500 000 euros. **Siège social :** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX. Tél. : 01 49 22 72 72.

Directoire : Patrick Le Hyaric, président du directoire et directeur de

la publication; Patrick Apel-Muller, directeur de la rédaction; Silvère Magnon, secrétaire général et codirecteur de la publication; Frédéric Borie, directeur administratif et financier. **Conseil de surveillance :** Jean-Louis Frostin, président. **Impression :** SIEP. **Numéro ISSN :** 0242-6870. **Dépôt légal :** octobre 2015.

Commission paritaire :
0418 C 79615.





LES MULTIPLES ACTIVITÉS DE LA SCIC CONSISTE À DONNER UN SECOND SOUFFLE À UN TERRITOIRE QUI A PERDU BEAUCOUP D'INDUSTRIES.

Les écoconstructeurs d'une maison solidaire dans l'Oise

Dans un département à la fois rural et durement touché par la précarité, la Maison d'économie solidaire fourmille d'activités, toutes tournées vers l'insertion. Elle compte aujourd'hui 70 salariés.

A l'entrée de Lachapelle-aux-Pots, petite ville de l'Oise à l'orée du Vexin, vous ne pouvez pas la manquer. La Maison d'économie solidaire se situe juste en face de la belle caserne de pompiers toute rouge. D'un côté de la rue, les services d'urgences du quotidien. De l'autre, la maison de l'urgence économique par la solidarité.

Quand elle a posé là ses fondations, en 1989, cette structure ne savait pas qu'elle ferait partie, vingt-deux ans plus tard, de la première promotion des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), soit, grosso modo, les pôles d'excellence du développement économique par l'économie sociale et solidaire. Lorsque Rachid Cherfaoui, son fondateur,

pose ses valises dans ce bout de Picardie, il n'a pas idée qu'un jour, il sera à la tête d'une société coopérative d'intérêt collectif avec 50 sociétaires. Une Scic elle-même tête de pont de 6 activités liées à l'environnement et à l'aide à la personne, avec 70 salariés permanents en CDI, 410 personnes en insertion professionnelle en 2014 et 4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier.

Au départ, l'ambition consiste à redonner un second souffle économique à un territoire affaibli par la fer-

meture d'industries de la brique et des tuiles en offrant un nouveau départ aux habitants abonnés aux minima sociaux. La structure d'insertion par l'activité économique créée choisit de s'appuyer sur les métiers d'entretien

et d'espaces verts dans cette région très rurale. L'association Pays de Bray Emploi voit le jour au tournant des années 1990 et met à disposition de particuliers, d'entreprises ou de collectifs des

personnes en formation qui y trouvent, elles, un vecteur d'insertion dans le monde du

28

C'est le nombre de groupements d'activités de l'ESS reconnus « pôles territoriaux de coopération économique » en 2014.

travail, ainsi qu'un encadrement pour bâtir un projet professionnel. En 1992, l'association consolide ses services en créant Chantiers Nature, entreprise d'entretien et d'aménagement d'espaces verts, employant là encore des personnes en insertion. En 2004, la même dynamique est cette fois développée dans l'aide à la personne, notamment en direction des publics âgés. L'association Pays de Bray Services voit le jour. Et pour renforcer les missions de formation de ces trois structures, les Ateliers et Chantiers d'insertion du Bray sont montés, et assurent depuis 2005 la formation des salariés et publics accueillis dans toutes les structures. L'aventure ne s'arrête pas là. Fidèle à sa vocation de défricheuse sociale, la Maison d'économie solidaire, mitoyenne de la déchetterie municipale, parie sur sa recyclerie du pays de Bray, en 2007. Celle-ci redonne une seconde vie aux objets collectés qui y sont retapés puis vendus ou, le cas échéant, triés et envoyés vers les bonnes filières de recyclage.

Se retournant vers tout ce travail accompli, Rachid Cherfaoui analyse: « Au départ, nous avons fait tout cela sans trop savoir ce qu'était

l'économie solidaire. Notre objectif, c'était et ça reste l'insertion, en répondant aux besoins non couverts. Les activités s'offrant, on a dû mieux les organiser. On s'est donc lancés dans la coopération, qui nous a permis d'intégrer aux prises de décision les salariés, les publics concernés et les collectivités. » D'où, en 2001, l'idée de créer une Scic. Le hic, c'est qu'à l'époque, ce genre de coopérative est un objet social peu identifié et usité. Il a fallu la

construire patiemment. Aujourd'hui, la coopérative compte 5 collègues (salariés coopérateurs; usagers, entreprises du groupe et partenaires; entreprises usagées; collectivités locales et militants de l'ESS). « Ces acteurs différents ont un intérêt en commun: le territoire sur lequel tout le monde se trouve et l'envie de le développer. Nous sommes devenus des promoteurs du développement économique par la coopération », reprend Rachid Cherfaoui, actuel gérant de la Scic Maison d'économie solidaire. Au début des années 2010, l'attention de la Scic se porte sur l'écoconstruction comme possible nouveau vecteur d'insertion. L'association Les Sens du Bray est alors créée et propose à des entreprises ou collectivités des bâtiments

« Nous sommes devenus des promoteurs du développement économique par la coopération. »

RACHID CHERFAOUI
GÉRANT DE LA SCIC MAISON
D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

modulaires – clés en main –, en bois et isolants naturels, prêts à l'assemblage. Pour asseoir l'activité, une pépinière d'une dizaine de jeunes artisans locaux est constituée avec le soutien des chambres des artisans et de commerce et d'industrie du cru, afin que ces professionnels montent en compétences, puissent répondre à des appels d'offres grâce à l'aide d'un ingénieur employé par la structure, mutualisent leurs moyens et aient recours à des personnes en insertion professionnelle. Les locaux de la pépinière, bien sûr des éco-constructions, sortent actuellement de terre.

En parallèle, la Maison d'économie solidaire a suscité avec des universitaires la création d'une association, Institut Jean-Baptiste Godin, chargée de codifier et viabiliser la recherche et développement en innovation sociale. Car, des projets, la Maison n'en manque pas. La recyclerie s'est alliée à la Ligue de l'enseignement pour former des animateurs qui sensibilisent petits (sur les temps périscolaires) et grands à l'enjeu des déchets. Une activité de blanchisserie est en cours de développement. Le Pays de Bray Services étend ses activités à domicile aux communes environnantes. Ailleurs, une crèche éco-construite, avec des commerces de proximité, est aussi envisagée dans un village alentour afin de dynamiser le bourg et de répondre aux besoins de garde d'enfants. ♦

STÉPHANE GUÉRARD



UNE NOUVELLE PAGE POUR LA LIBRAIRIE DES VOLCANS

La Scop vient de fêter son premier anniversaire. L'équipe des 12 salariés qui ont repris l'ancienne librairie Chapitre, située en plein cœur de Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme, revient de loin. Mais après plusieurs mois de fermeture et l'investissement de toutes leurs indemnités de licenciement dans un projet de reprise en coopérative, la librairie a rouvert ses portes en 2014 et rejoint le réseau des libraires indépendants. Aujourd'hui, les projets vont bon train. La démarche participative qui anime l'équipe s'étend aux salariés et aux clients. Un espace de vie, le patio, a été créé au sein du magasin. Les rencontres avec des auteurs, les conférences-débats, séances de dédicaces, expositions se succèdent à un rythme soutenu, alternant avec des initiatives partenaires de la saison culturelle. Un nouvel espace « littérature du terroir » a été ouvert.



AU POTAGER SOLIDAIRE DE BEAUREPAIRE, LES ATELIERS POUR ENFANTS SONT L'OCCASION POUR LES PLUS PETITS DE DÉCOUVRIR D'OU VIENNENT LEURS ALIMENTS. LE JARDIN FONCTIONNE AVEC L'ÉPICERIE SOLIDAIRE, QUI PRATIQUE DES PRIX ACCESSIBLES À TOUTES LES BOURSES. PHOTOS ALIX VINEGLA

Quand bien manger devient un droit accessible à tous

L'accès aux produits de qualité pour tous : c'est le mot d'ordre de l'épicerie solidaire de Beaurepaire, dans l'Isère, dont 41 % des adhérents sont bénéficiaires du RSA. L'association permet à tous les habitants de bénéficier de produits biologiques à moindre coût.

Lest 13 heures, Pascal et Jérôme, deux bénévoles, rangent des cagettes d'oignons dans la remise du potager, sous l'œil bienveillant de Thomas, le jardinier. Devant eux, des rangées de légumes bien alignées : courges, fenouils, choux chinois, salades... Employé en CDI depuis deux ans, Thomas est l'un des quatre salariés de l'association Au potager solidaire. Il assure le bon fonctionnement du jardin collectif et anime des ateliers pour les enfants. Sa méthode : pas de tracteur ni de produits phytosanitaires et pas mal d'huile de coude. Un système en planches de culture (des carrés de semis denses) permet une meilleure rentabilité en limitant les mauvaises herbes. « C'est un système très simple et rentable qui permet de ne pas ajouter de produits chimiques », explique Thomas. Le maraîcher pratique

une agroécologie respectueuse de la biodiversité, à la fois économe et efficace. Le respect des rythmes biologiques de la terre est au centre de son attention. Les semaisons sont échelonnées pour diversifier les variétés et récolter des légumes de saison. Le labour des sols ne se fait qu'en surface, à la main, pour permettre à la terre de se régénérer. « Ici, c'est le contraire d'un grand système d'exploitation agricole : c'est très petit, mais nous sommes beaucoup à y travailler », se félicite Thomas.

Chaque jour des bénévoles viennent aider le jardinier et partager des moments conviviaux. Leur participation représente 2000 heures de travail, soit l'équivalent de 1,21 personne à temps plein. « J'ai le moral quand je vais au jardin. Ce qui me plaît le plus c'est de travailler la terre. Et puis ça aide les gens », confie Pascal. Les

bénévoles s'engagent activement dans le développement du projet en participant au conseil d'administration, ce qui leur permet de prendre des décisions. Le jardin a la volonté d'être ouvert au plus grand nombre ; par exemple des bacs en hauteur permettent aux personnes à mobilité réduite de participer aux récoltes. Pour Jérôme, un autre bénévole, le potager est synonyme de bien-être et de partage : « *Avant je passais beaucoup de temps au centre social de Beaurepaire, mais je m'ennuyais un peu. Grâce au potager, je rencontre du monde et on s'apprend des choses mutuellement.* » Les ateliers pour enfants sont l'occasion pour les plus petits de découvrir d'où viennent leurs aliments. Des ateliers de cuisine, organisés avec les surplus du jardin, permettent d'éviter le gaspillage et de sensibiliser les participants à un mode d'alimentation sain.

Peu à peu, l'épicerie s'est fait une place parmi les commerces de la commune

Le jardin fonctionne avec l'épicerie solidaire, située au centre de la commune de 5 000 habitants. Avec ses 903 familles adhérentes, l'épicerie est une structure en croissance qui cherche à faire de la mixité sociale une réalité. Sur les étiquettes, deux prix sont affichés : le prix pour les adhérents bénéficiaires et celui pour les adhérents solidaires. Ces derniers s'engagent à payer un peu plus cher afin de permettre aux familles les plus démunies de bénéficier des mêmes produits qu'eux à moindre coût. Avec 41 % d'adhérents bénéficiaires du RSA, l'épicerie permet d'aider concrètement nombre de familles. Sur les étals, les légumes du potager côtoient ceux de 45 producteurs locaux. Pour Christine, une adhérente bénéficiaire, les prix sont vraiment avantageux : « *Ce n'est pas cher et je sais que les légumes viennent de producteurs locaux, on évite ainsi les gros transports.* »

Anne, la gérante de l'épicerie, conseille et oriente les acheteurs qu'elle connaît bien. « *Être adhérent implique une régularité dans*

la relation, et une démarche de solidarité. Le bouche-à-oreille fonctionne », explique-t-elle. Peu à peu, l'épicerie s'est fait une place parmi les commerces de la commune. Pour Jocelyne, une adhérente solidaire depuis deux ans, « *c'est plus familial qu'un commerce classique, on peut prendre son temps* ».

Évelyne Bordet, la présidente de l'association, insiste sur le rôle de l'épicerie dans les habitudes alimentaires : « *Aujourd'hui la plupart des adhérents recherchent un mode d'alimentation local. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'argent que l'on doit mal manger : la demande en produits bio est aussi présente chez les personnes défavorisées.* » La mairie de Beaurepaire, partenaire du projet depuis sa création, aide la structure et met à sa disposition un terrain pour ses activités pédagogiques. « *Il est important que tout le monde ait les mêmes produits dans l'assiette. En cela, l'épicerie est une structure assez novatrice dans un tissu semi-rural, car la misère n'est pas présente qu'en ville* », explique Philippe Mignot, le maire de la commune.

L'épicerie solidaire a rejoint les 24 000 établissements d'économie sociale et solidaire de la région Rhône-Alpes. Avec 10,8 % d'emplois dans l'ESS, l'économie solidaire en Rhône-Alpes touche une large partie de la population et représente près d'un salarié sur dix. Pour la présidente de l'association il s'agit à présent de développer la structure et de continuer à se battre contre l'exclusion sociale. L'association projette ainsi d'agrandir son épicerie pour augmenter la surface de vente et le chiffre d'affaires. Une telle croissance permettrait de gagner en autonomie par rapport aux subventions, et de créer d'autres emplois, bien que la présidente souligne le rôle primordial de l'État dans l'économie solidaire : « *Nous ne serons pas autonomes financièrement si nous continuons à proposer des activités pédagogiques qui ne rapportent pas d'argent.* » Entre croissance et solidarité, l'enjeu est de trouver un équilibre. ●

ALIX VINÉGLA



COOPAPARIS TIENT BOUTIQUE AU CŒUR DE LA GOUTTE-D'OR

La boutique est implantée au cœur du 18^e arrondissement de Paris, un des quartiers du nord de la capitale qui est resté populaire. Animé bénévolement par les coopérateurs et approvisionné directement par des producteurs, ce commerce de proximité vend tous types d'aliments à un prix équitable pour le paysan comme pour le consommateur. « *Agir plutôt que de subir et créer une vraie alternative à la grande distribution* », tel est le credo de l'équipe, qui promeut l'idée de l'accès à une alimentation de qualité, favorise les circuits courts et soutient une agriculture à échelle humaine. La coopérative est autogérée par ses membres. Contre la modique somme de 15 euros, ils peuvent effectuer leurs achats dans l'épicerie et doivent, au minimum, « tenir boutique » trois fois par an. Les bénéfices réalisés sont impartageables et uniquement affectés au développement du projet.

« Il s'agit de changer ou de disparaître »

Pour Jean-Marc Borello, vice-président du Mouvement des entrepreneurs sociaux, la crise budgétaire rebat les cartes du fonctionnement de l'ESS, fortement concurrencée par le secteur privé lucratif.

Le Groupe SOS a défini un nouveau modèle d'entrepreneuriat associatif en mutualisant les compétences financières et administratives afin de permettre aux professionnels des associations adhérentes de se consacrer pleinement à leur activité. Après trente années de pratique, quel regard portez-vous sur ce modèle ?

JEAN-MARC BORELLO Ce modèle d'action constitue un gage du professionnalisme qui nous est reconnu. Nous l'avons adopté en partant d'un premier constat : la complexité des problématiques sociales, sanitaires, économiques auxquelles font face les personnes que nous accueillons dans nos structures est telle que les professionnels qui ont pour mission de les accompagner doivent y être pleinement dévolus. Il a donc fallu concevoir un projet permettant aux associations, entreprises et donc salariés qui composent le Groupe SOS de se consacrer en priorité à leur cœur de métier. Notre structure mutualise l'ensemble des fonctions dites supports : finance, juridique, ressources humaines,

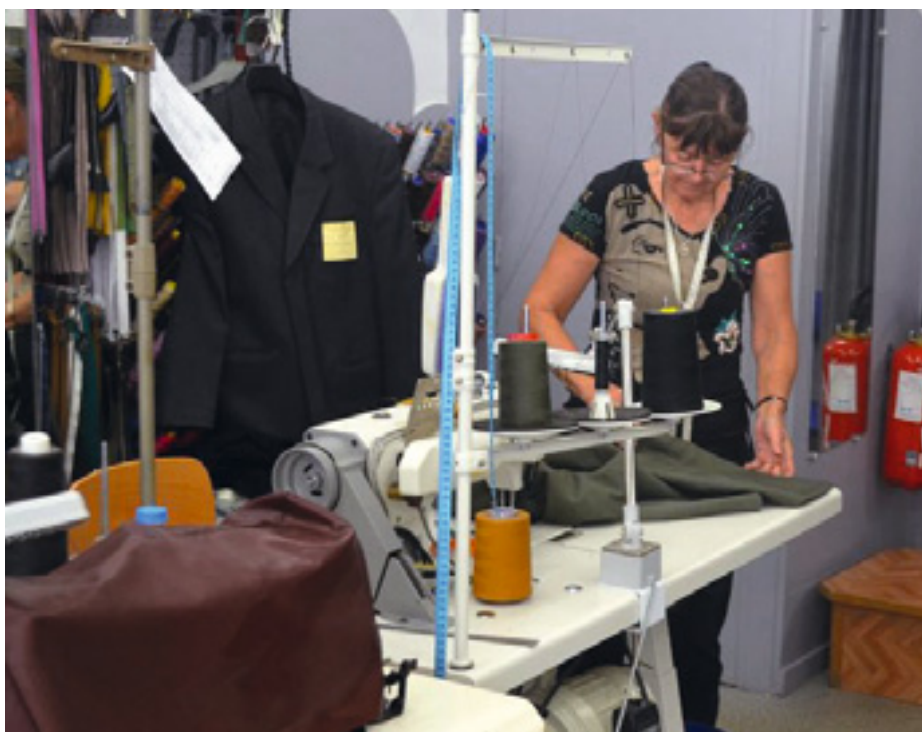


Pascal Sthiller/REA

Jean-Marc Borello
Président
du directoire
du Groupe SOS et
vice-président du
Mouvement des
entrepreneurs
sociaux.

marketing, communication, partenariats... autant de métiers techniques, pour la plupart chronophages, et souvent éloignés des objectifs premiers de nos établissements. Grâce à ce modèle d'organisation, les professionnels de terrain du Groupe SOS, qui composent l'immense majorité de nos 13 000 salariés, ont les moyens de donner corps à cette promesse. Et ce, avec succès puisque, pour le seul territoire français, les actions du groupe bénéficient à plus de 1 million de personnes chaque année.

Le second constat est que nos structures doivent répondre au mieux à l'évolution des besoins sociétaux. Le Groupe SOS a par exemple pris l'engagement de prendre sa part de la gestion de l'accueil des réfugiés par la prise en charge de plus de 5 000 personnes lors des prochains mois, à travers nos structures d'accueil d'urgence, et en mettant en place un accompagnement sur la durée (assistance sociale, parcours de soins, d'insertion...). Le défi est de taille mais notre modèle



VESTALI, LE TEXTILE S'INVENTE UN AVENIR DANS LE NORD

L'industrie textile fait partie de l'histoire du Nord-Pas-de-Calais. Pourtant, de délocalisations en délocalisations, les machines ont arrêté de tourner. Les ouvriers, bien souvent ouvrières, ont perdu leur travail. Mais pas leur savoir-faire. Vestali propose à 36 couturières d'exercer à nouveau leurs talents en donnant une seconde vie à des vêtements usagers. Tri, nettoyage, préparation, repassage, création, confection, puis vente, les salariées en réinsertion professionnelle officient au sein de trois ateliers et deux magasins. L'association crée un pont entre le monde de l'insertion et celui de la mode puisque les couturières collaborent à la griffe Tissons la solidarité, dont les défilés sont parrainés par le couturier Christian Lacroix. Les articles de la marque sont vendus dans la boutique de l'association, à Arras.

d'organisation nous offre les outils pour être souples, alertes et innovants.

Avec la création très discutée du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouvés), vous avez invité les dirigeants de l'ESS à porter un autre regard sur l'entrepreneuriat. Cette approche peut-elle intégrer pleinement les valeurs et principes de l'ESS ?

JEAN-MARC BORELLO L'incitation à s'intéresser à ce qui se passe dans le monde de l'entreprise n'est pas venue de nulle part. Depuis dix ans, le secteur de l'économie sociale et solidaire est confronté à un phénomène qui ne lui est certes pas imputable, mais qu'il lui est impossible d'ignorer : la crise budgétaire. Pour faire simple, les caisses de l'État sont vides et les pouvoirs publics, bailleurs historiques du monde associatif, sont désormais contraints d'être particulièrement vigilants aux dépenses engagées, lesquelles doivent être efficaces. Le modèle qui consistait à confier un mandat à une association n'est donc plus adapté, et nous sommes entrés de plain-pied dans celui de la prestation pour répondre à la commande publique. L'État et les collectivités fixent les priorités et fonctionnent à présent par appels à projets. Cela a pour effet mécanique de mettre en concurrence les opérateurs du secteur associatif avec de grandes entreprises du secteur privé lucratif, mais aussi entre les associations elles-mêmes. Un débat peut évidemment avoir lieu quant au bien-fondé de ces orientations, qui suscitent des craintes légitimes, mais sans doute faut-il se préparer au fait que ces bouleversements vont s'intensifier dans les prochaines années.

L'enjeu est donc vital puisqu'il s'agit de changer ou de disparaître. Disparaître face à la concurrence du secteur privé lucratif qui n'est, dans sa majorité, pas animée par les mêmes intentions que nous. Car ce changement de paradigme n'entame en rien nos convictions les plus profondes : tout individu, peu importe son niveau de revenu, ses origines, son histoire, doit pouvoir prétendre à la meilleure prise

en charge possible, que ce soit en matière de santé, de logement, de perte d'autonomie, d'insertion professionnelle. Il s'agit pour nous de pouvoir nous battre à armes égales face aux grands groupes et de satisfaire aux missions qui sont dévolues à l'économie sociale et solidaire : mettre l'économie au service de l'intérêt général.

Sous votre influence dit-on, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS a largement ouvert ses portes à un « entrepreneuriat social » mal défini. Cela ne risque-t-il pas d'entraîner beaucoup de confusion sur la définition de l'ESS ?

JEAN-MARC BORELLO La loi répond d'abord à un besoin de reconnaissance qui vient justement mettre fin à une confusion : auparavant, l'unique critère pour reconnaître une structure de l'ESS était ses statuts. Les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations étaient ainsi présumées vertueuses. Je considère que cela n'est pas suffisant, et que la singularité de l'ESS ne peut se limiter à des déclarations juridiques. Être entrepreneur social se caractérise par le fait d'être intensément attentif à l'impact de son activité sur la société, sur l'environnement, et ce, au moins à niveau égal qu'à ses performances économiques. Car c'est bien ici que se situe la ligne de fracture entre l'ESS et l'économie marchande : la volonté de contribuer à une meilleure répartition des richesses qui doit être l'unique motivation d'une entreprise sociale.

La loi reconnaît le fait que des entreprises peuvent contribuer à la réduction des inégalités et peuvent avoir inscrit cet objectif au cœur de leur code génétique. Elle offre un cadre légal leur permettant de grandir, de mener à bien leur mission, et de maximiser leur impact social. Elle permet à l'ESS de se diversifier et de peser encore plus dans les orientations de notre pays. Elle constitue donc à mes yeux une avancée. Sans doute sera-t-elle prochainement dépassée, comme toutes avancées, mais, pour l'heure, il faut s'en réjouir. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR JEAN-PHILIPPE MILESY



Jean-Dominique Billaud/Nantes

DELTA MECA, PREMIÈRE SCOP D'AMORÇAGE DE FRANCE

Delta Meca, entreprise de mécanique industrielle spécialisée dans l'usinage des matériaux, à Couëron, près de Nantes, est devenue, le 10 juin dernier, la première Scop d'amorçage de France. Ce dispositif, entériné avec la loi sur l'économie sociale et solidaire adoptée le 31 juillet 2014, permet à des salariés qui souhaitent reprendre une entreprise de détenir pendant sept ans une majorité en voix sans être majoritaires dans le capital. Depuis 2008, les deux propriétaires de cette PME d'usinage, qui emploie 35 salariés, travaillent à transformer leur SARL en Scop. Au nom de l'idée qu'il est possible « d'entreprendre autrement », ils ont mis en place un plan d'épargne entreprise et un intéressement permettant aux ouvriers d'économiser la somme nécessaire pour devenir coopérateurs. Pendant sept ans, ils vont accompagner la transition. Les ouvriers deviendront propriétaires de leur entreprise à l'horizon 2020.

La finance solidaire donne du sens à l'argent

Les clubs d'investisseurs et fonds d'épargne solidaire ont collecté près de 7 milliards d'euros l'an dernier. Un succès appelé à s'amplifier.

Quarante trois mille emplois créés ou consolidés, dont 5200 en insertion; cinq mille personnes qui accèdent enfin à un logement décent; quinze mille foyers éclairés et chauffés par de l'électricité renouvelable; 1,6 million de personnes à travers le monde soutenues par de la microfinance... Les 6,94 milliards d'euros d'encours global dont a disposé la finance solidaire en 2014 n'ont pas chômé. Redonner du sens à son argent, c'est d'ailleurs la raison d'être de cette finance alternative à celle dite « classique », shootée aux taux de rentabilité à deux chiffres et au retour rapide sur investissements.

Aujourd'hui, la finance solidaire a les reins suffisamment solides pour assurer le développement des activités d'économie sociale et solidaire, et jouer le rôle de levier auprès

d'investisseurs publics comme privés. Ses acteurs sont nombreux. Encore faut-il les connaître. C'est le rôle du label Finansol, qui estampille les produits d'épargne solidaire. Soit, d'un côté, les placements socialement responsables proposés par les établissements financiers (banques, fonds d'investissement, assurances). Au moins une partie de l'argent placé dans des fonds communs de placement ou dans de l'épargne salariale doit aller en direction d'investissements d'utilité sociale. De l'autre côté, on retrouve tous les fonds gérés par les organismes financeurs solidaires, tels l'Adie (Association pour le droit à l'initiative) qui assure

des prêts aux érémites en création d'activité; la Fédération des cigales, club d'investisseurs orientés vers la lutte contre l'exclusion; ou des financeurs sociaux comme la fédération Habitat et Humanisme et Autonomie et Solidarité. Autre grand financeur solidaire pour la création d'entreprise de l'ESS, France Active dispose de fonds provenant de l'épargne solidaire et d'organismes publics.

Par ailleurs, des banques solidaires prêtent main-forte aux entrepreneurs sociaux, comme le Crédit coopératif et la Nef. Des clubs d'investisseurs sociaux, comme les Garrigues, participent, eux, à la création de tours de table d'activités de projets d'entreprise de l'ESS. Des clubs de « prêteurs sociaux » engagent des sommes auprès d'entreprises sociales à des taux réduits, comme les Cigales et les Clefe. Et des plate-

formes de crowdfunding se sont aussi lancées dans le financement solidaire, avec des propositions d'investissements, prêts et dons pour financer des activités.

Pour l'heure, la finance solidaire ne représente que 0,1 % du patrimoine des Français, estimé à 4000 milliards d'euros. Une belle marge de progression s'ouvre devant elle. ●

STÉPHANE GUÉRARD

32 %
C'est la part des financements solidaires qui va aux activités liées à l'environnement (bio, énergies renouvelables, déchets).

UNE COLOCATION SOLIDAIRE POUR PERSONNES ÂGÉES

Vivre son grand âge à domicile tout en étant suivi, accompagné, soigné... Voilà un des défis que la société de demain va devoir relever. À Saint-Germain-de-Calberte, village situé au cœur des Cévennes, les habitants et les élus se sont attelés à trouver des réponses au vieillissement de la population. L'idée de départ, rouvrir la maison de retraite de la commune, s'est considérablement élargie à de nouveaux services et à tout le territoire de la communauté de communes de la Vallée longue et du Calbertain. D'où le choix de monter une société coopérative d'intérêt collectif (Scic), Viv'lavie, qui permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples, salariés, bénévoles, collectivités, associations, etc. Aujourd'hui, la Scic gère des colocations de résidents âgés, notamment dans l'ancien presbytère réhabilité par la mairie, et un service de soins à domicile.



Patrick Allard/REA



RENCONTRES SPORTIVES ENTRE ÉTUDIANTS HANDICAPÉS AU COURS DE L'ÉVÈNEMENT HANDIFEST. PHOTO JULIEN LAY

Une coopérative pionnière sur le terrain des formations

À Toulouse, Impact a d'abord conseillé les associations avant de leur proposer des formations. Cette société coopérative d'intérêt collectif invente aussi des dispositifs pour les jeunes demandeurs d'emploi.

Toulouse, correspondance.

Innover, inventer des formations pour les associations et les demandeurs d'emploi... La société toulousaine Impact, créée en décembre 2012, a d'abord eu pour objectif d'aider les structures associatives, leur porter conseil, avant de mettre en place des formations et des dispositifs favorisant l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Les cogérants d'Impact, Laurent Portes et Sanoussi Diarra, avaient auparavant effectué au sein d'associations sportives un travail éducatif, une initiation à la santé et accumulé toute une série de savoir-faire, aujourd'hui regroupés dans la jeune entreprise. Celle-ci a adopté un statut de Scic (société coopérative d'intérêt collectif) : « *Si nous dégaçons des bénéficiaires, ils sont réinjectés dans la structure* », précise Laurent Portes.

Impact a été fondée par les deux cogérants et deux autres associés. Cette création coïn-

cidait avec l'apparition des « emplois d'avenir » qui peuvent s'appliquer aux associations sportives, ont pensé les dirigeants d'Impact. Mais ce n'est pas si simple. Dans la jungle des règlements et des critères d'éligibilité, les associations peinent à s'emparer du dispositif, à l'appliquer correctement. « *À peine recrutés, certains étaient envoyés de suite sur le terrain sans avoir reçu la formation obligatoire, et l'une de nos premières tâches a été d'orienter les associations vers des organismes formateurs* », se souvient Laurent Portes. ●●●

●●● De fil en aiguille, Impact a répondu aux appels d'offres des pouvoirs publics et fait évoluer ses interventions, proposant des formations ou des plans de formation. Quelque quatre-vingts personnes-relais, médiateurs dans les quartiers prioritaires, ont été accompagnées dans la région Midi-Pyrénées. Ainsi sont mises en place des formations sur l'égalité hommes-femmes, des actions contre les discriminations... Impact s'est aussi lancée dans l'événementiel et a organisé, en juin 2014, sur le campus de l'université Toulouse III-Paul-Sabatier, une Handifest regroupant, au cours d'épreuves sportives, étudiants valides et handicapés, ces derniers ayant pu rencontrer à cette occasion des employeurs potentiels.

« Nous voulions rapprocher le monde de la recherche et le monde du terrain »

Aujourd'hui, la gamme des formations proposées par la Scic est particulièrement large : comment créer une association ; optimiser les relations bénévoles-salariés... « Nous intervenons sur des champs où nous sommes experts, poursuit Laurent Portes. Mais la difficulté est de convaincre les pouvoirs publics de l'utilité de formations qui n'existaient pas jusqu'à présent et que nous avons inventées. »

Impact a été retenue pour un projet - financé par les collectivités, l'État et l'Europe - qui vise à « redynamiser » deux cents demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans et issus des quartiers prioritaires. Une vaste opération sur le point de débuter et qui s'étalera sur deux ans. La « redynamisation », d'une durée de quatre mois, sera surtout fondée sur le sport. « Un employeur ne peut pas savoir à partir d'un CV et d'un simple entretien si le demandeur sera rigoureux dans son travail et ponctuel, estime Laurent Portes. Nous nous portons garants du demandeur d'emploi que nous dirigeons vers un chef d'entreprise. » Ceux qui resteraient sans travail seront orientés vers une formation professionnelle.

Les quatre associés du départ sont aujourd'hui dix-sept. Des universitaires, des sociologues ont rejoint la Scic. « Nous voulions rapprocher le monde de la recherche et le monde du terrain », ajoute le cogérant. Concilier théorie et pratique. Après bientôt trois ans d'existence, Impact compte trois emplois à équivalent temps plein (ETP). Très bientôt, annonce Laurent Portes, le personnel représentera 7,5 ETP. Cette entreprise à statut coopératif se veut créatrice d'emplois. ●

BRUNO VINCENS

« L'entreprise de demain sera celle du commun »

Le statut des sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) est encore récent. Né au début des années 2000, il a pourtant pleinement pris

place dans ce nouveau siècle en proposant une définition de l'entreprise de demain : un regroupement de personnes, tout à la fois salariés, bénéficiaires, fournisseurs, collectivités, financeurs (...), qui décide de faire société et de devenir coacteur, coauteur d'un projet économique commun. La création de richesse est mise avant tout au service du développement de l'entreprise commune, par un mécanisme limitatif de distribution d'excédents. Cette copropriété, s'exprimant par la voie de la démocratie économique (chaque associé détient une voix), est une force économique pour les territoires, un outil qui permet de rompre avec les cloisonnements, qui cherche à créer les conditions d'un équilibre entre opérateurs économiques, politiques et citoyens.

Nous assistons à la mutation de la notion même d'entreprise

Il s'agit par exemple d'un abattoir de proximité où éleveurs, salariés, bouchers, collectivités, distributeurs réussissent à maintenir cet outil de production par la force de la solidarité et de l'engagement respectif de chaque maillon de la filière d'abattage. De coopératives culturelles qui font de la participation des artistes, des citoyens, des collectivités au projet de société une condition pour la création artistique.

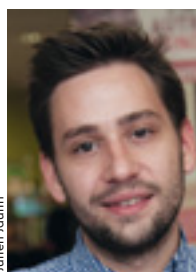
En 2012, avec l'évocation d'une grande loi sur l'ESS, Benoît Hamon, alors ministre de l'ESS, appelait de ses vœux un choc coopératif, soit un doublement du

nombre de Scop et Scic à l'horizon 2017. L'objectif sera atteint fin 2015. On comptait 278 Scic en 2012. En septembre 2015, 491 étaient déjà en activité. Cette croissance nette est essentiellement issue de créations ex nihilo (66 %), mais aussi de transformation d'associations (21 %) et de sociétés (11 %).

Parmi les facteurs jouant sur cette montée en puissance, soulignons l'importance de l'acculturation de différents milieux (collectivités en tête), l'appropriation dans certaines filières (comme l'énergie, l'autopartage...), la visibilité plus grande donnée à l'ESS et en particulier aux coopératives depuis deux ans. Ces raisons ne sont pas isolées, elles se croisent, et rejoignent surtout ce que l'on pourrait appeler le dynamisme de créateurs-trices innovants bien ancrés dans leurs territoires. Ils font écho à l'air du temps, une ré-

ponse à la croissance sans sens, à l'exigence d'une rénovation de l'intervention publique qui prennent en compte la parole citoyenne, celles des acteurs économiques et sociaux locaux. Le phénomène auquel nous assistons actuellement est la mutation de la notion même d'entreprise qui ne doit plus agir sous l'agence des actionnaires, mais bien au service des travailleurs, des citoyens, des PME-TPE...

En étant convaincu qu'un statut ne fait rien, que seule son utilisation le rend pertinent, ayons tout de même en tête que le statut Scic a ouvert une opportunité nouvelle d'intervention économique et sociale. Ce dynamisme porté par plus de 3 000 salariés et plus de 25 000 sociétaires ne se dément pas et ne se démentira vraisemblablement pas de sitôt. L'entreprise de demain sera une entreprise du commun, non plus l'entreprise de quelques-uns. ●



Julien Joulin

Jean Huet
Chargé de mission sur les Scic et l'innovation au sein de la Confédération générale des Scop.



Sébastien Godefroy

« Nous sommes des acteurs engagés »

Chaque année depuis huit ans, durant le Mois de l'ESS, les entreprises de l'économie sociale et solidaire se mobilisent pour montrer la validité de leur démarche, pour illustrer une conception différente de l'économie.

Quand l'Ifop demande au grand public s'il a déjà entendu parler de l'économie sociale, 77 % disent oui, contre seulement 70 % des chefs d'entreprise. Par contre, moins de la moitié de ces personnes savent ce qui caractérise les entreprises de l'ESS.

Effet de mode ? Effet de crise ? Ou réelle avancée de l'ESS auprès du grand public ? Sans doute un peu de tout.

Il nous revient de transformer l'essai en démontrant que l'économie n'est pas fatalement et seulement capitaliste mais qu'il



David Rodrigues

Par Jean-Louis Cabrespines
Président du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire.

existe des alternatives possibles à la production de richesse en tenant compte des êtres humains.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une portion congrue des politiques d'emploi et de développement économique. Nous sommes des acteurs engagés dans le développement des entreprises et des territoires.

Et c'est ce qui caractérise les entreprises de l'ESS : elles sont à la fois acteurs économiques à part entière, producteurs de richesse, générateurs de biens et de services et partenaires des pouvoirs publics pour s'inscrire dans l'accroissement de la richesse territoriale.

Elles sont ancrées dans les territoires, elles en sont souvent le ferment, elles impliquent les personnes et les structures. Entreprises citoyennes, elles

considèrent qu'il ne peut y avoir de développement économique qu'en synergie avec leur environnement.

L'ESS est née dans les territoires en réponse à des besoins, elle y vit (90 % des sièges sociaux des grosses entreprises de l'ESS sont en province) et y trouve les forces pour grandir.

Ces entreprises y conservent leurs racines et y défendent leurs valeurs. Qu'importe leur taille, ce qui doit animer une entreprise de l'ESS est la mise en pratique de fondements éthiques, économiques, sociaux étayés par des valeurs humanistes pour s'inscrire dans le développement économique de notre pays.

La professionnalisation de nos entreprises en fait le terreau de l'innovation sociale, elles sont des lieux de création, de recherche du mieux-être individuel dans le cadre d'un projet collectif. Elles ont la volonté de démontrer qu'il est possible de produire en étant acteur de l'ensemble du processus de production et en respectant ceux qui conduisent cette production.

Un mois par an pour faire connaître et partager n'est pas suffisant, mais cela ouvre la voie à tous ceux qui croient qu'une alternative au système économique dominant est possible et qui veulent partager ces convictions. ●

Toutes les initiatives du Mois de l'ESS sur : www.lemois-ess.org

Parmi les 2 000 initiatives réparties sur le territoire

Le Mois de l'ESS, organisé par les 26 chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress) et le Conseil national des Cress (CNCress), est devenu le rendez-vous incontournable des citoyens, des entrepreneurs, des étudiants, des salariés, des acteurs publics intéressés par les pratiques et les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

ÎLE-DE-FRANCE

Paris

3^e arrondissement

Invitation au bal de l'économie sociale

Les 31 octobre et 1^{er} novembre.
De 12 heures à 17 heures.

Au Carreau du Temple,
4, rue Eugène-Spuller.

Le temps d'un week-end, Europe Refresh, c'est la présentation de plus de 50 projets retenus et soutenus par les halles de Schaerbeek à Bruxelles, KissKissBankBank, le Groupe SOS, l'Atelier, Engage et le Carreau du Temple. Parmi ces 50 projets, venez à la rencontre d'une vingtaine d'initiatives d'économie sociale et solidaire.

De nombreuses activités vous attendent: le bal de l'innovation sociale, des conférences, des ateliers, des speed datings entrepreneurs, des débats pour réinventer demain et ouvrir le champ des possibles.

4^e arrondissement

L'ESS et ses opportunités

3 novembre.
De 9 heures à 11 heures.

Mairie de Paris. Grand auditorium.

Vous êtes cadre ou jeune issu de l'enseignement supérieur, venez participer à cette matinée consacrée à l'économie sociale et solidaire. Au programme: quelles sont les opportunités qu'offre l'ESS en tant que salarié et entrepreneur?

Quels sont les acteurs clés qui informent et accompagnent

dans cette autre façon d'entreprendre?

4^e arrondissement

Éducation au goût: manger autrement

5 novembre.

De 9 h 30 à 12 h 30. Maison des Acteurs du Paris durable,

21, rue des Blancs-Manteaux.

Série d'ateliers dont l'objectif est de découvrir des outils pour faire des choix responsables en matière d'alimentation et choisir ses aliments en prenant conscience des enjeux en matière de santé et de développement durable.

13^e arrondissement

Forum de l'économie sociale et solidaire

14 novembre.

De 10 h 30 à 17 heures.

1, place d'Italie.

La 4^e édition du Forum de l'économie sociale et solidaire de la mairie du 13^e a pour thème « Réchauffement climatique: la ville en transition ». Stands des associations et organismes ESS, conférences ouvertes de 14 heures à 16 heures sur la ville en transition, exposition, projection de films au menu et disco-soupe à l'heure du déjeuner.

15^e arrondissement

Ruralités et ESS: une alliance pour le développement des territoires?

19 novembre.

De 9 h 30 à 11 h 30.

Salon des maires, Paris-Expo, porte de Versailles.

À l'occasion de la dernière étape de l'opération « Coup de cœur des mairies de France » organisée en

partenariat avec l'Association des maires de France, la Fondation RTE propose de découvrir l'apport de l'économie sociale et solidaire dans le développement des territoires au travers des témoignages des 10 porteurs de projets.

SEINE-ET-MARNE

Moissy-Cramayel

Repas partagé des Échanges de savoirs de Sénart

21 novembre.

De 20 heures à 23 heures.

Maison de quartier du Noyer-Perrot, rue de la Mare-l'Évêque.

L'association propose des échanges de savoirs gratuits entre les participants. Le repas partagé est un événement favorisant les échanges collectifs. Chacun apporte une entrée, un plat ou un dessert.

YVELINES

Guyancourt

Volontaires Tour – Promotion de l'engagement solidaire

3 novembre.

De 10 heures à 15 heures.

47, boulevard Vauban.

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Lors de cet événement, une dizaine de volontaires en service civique de l'Afev en Île-de-France viendront à l'université pour aller à la rencontre des étudiants, leur proposer plusieurs formes

d'engagement contre les inégalités socio-éducatives dans les quartiers populaires. Plusieurs activités permettront de favoriser cette rencontre: petits déjeuners, jeux, animations...

Chanteloup-les-Vignes

Portes ouvertes à l'atelier de tri textile

23 novembre.

De 10 heures à 16 heures.

15, rue Panhard-et-Levassor.

Le Relais Val-de-Seine ouvre ses portes à quiconque souhaite découvrir comment nous valorisons les vêtements des donateurs. Deux visites commentées par jour: une le matin (10 heures) et une l'après-midi (15 heures).

ESSONNE

Massy

L'ESS fait salon

27 novembre.

De 9 heures à 17 heures.

Espace Liberté, 1, avenue du Général-de-Gaulle.

Le nord-ouest Essonne est un territoire riche d'entrepreneurs sociaux. Le mois de l'ESS est ainsi l'occasion de retrouver tous les acteurs et partenaires du territoire pour échanger le temps d'une journée.

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre

Qu'est-ce que l'esprit mutualiste et coopératif?

12 novembre.
De 13 h 45 à 17 h 30. Université Paris-Ouest-Nanterre.
Table ronde organisée par le Service d'action sociale avec la MGEN et la Casden. Plusieurs questions au menu qui vont de l'origine de la construction des systèmes solidaires aux enjeux pour demain.

Puteaux
Des opportunités d'emploi dans l'ESS
19 novembre.
De 9 heures à 11 heures.
Apec, 5, place de la Pyramide, tour Ariane.
Quelles sont les opportunités qu'offre l'ESS en tant que salarié et entrepreneur? Quels sont les acteurs clés qui informent et accompagnent dans cette autre façon d'entreprendre?

SEINE-SAINT-DENIS

L'Île-Saint-Denis
Cigales cherchent fourmis
5 novembre. 19 heures.
6, rue Arnold-Géraux.
Rencontre avec des épargnants solidaires qui participent à l'économie locale. Un club Cigales est un groupe de personnes qui va mettre une partie de leur épargne en commun pour investir dans des entreprises locales, en création ou en développement.

VAL-DE-MARNE

Fontenay-sous-Bois
Atelier d'éducation au goût
21 novembre.
De 14 h 30 à 17 h 30. 16, rue du Révérend-Père-Lucien-Aubry.
La Mutualité française Île-de-France et la Maison du citoyen et de la vie associative de Fontenay-sous-Bois (94) proposent un atelier dont l'objectif est la découverte d'outils pour faire des choix responsables en matière d'alimentation: choisir ses

aliments en prenant conscience des enjeux en matière de santé et de développement durable.

ALSACE

Strasbourg
Artenréel fête ses 10 ans
27 novembre.
De 17 heures à 1 heure, dans le hall d'accueil du Théâtre du Maillon.
Soirée festive de la première coopérative d'activité et d'emploi dédiée aux métiers artistiques et culturels. Avec en point d'orgue la présentation officielle du livre *Artistes en coopérative*.

Bischwiller
Bien vieillir, ma santé m'intéresse!
20 novembre. De 14 h 30 à 16 h 30 à l'espace Harmonie, 12, rue du Maréchal-Foch.
La Mutualité française Alsace organise un débat, en partenariat avec le club senior, sur l'impact de l'activité physique sur les pathologies chroniques telles que le diabète, les problématiques respiratoires.

Saverne
Tester son projet d'entreprise
4 décembre.
De 8 h 30 à 10 h 30. 31, rue de la Vedette.
Autour d'un petit déjeuner convivial, présentation de la couveuse d'entreprises Créacité et des coopératives d'activités et d'emploi (CAE) d'Alsace Antigone, Artenréel, CooBâtir, Coopénates.

AQUITAINE

Bordeaux
La ruche fête sa première année
12 novembre.
De 19 heures à 23 heures. 66, rue Abbé-de-l'Épée.
Événement festif pour la première bougie mettant en lumière la communauté des entrepreneurs à énergie positive qui travaillent au sein du coconworking.

Bordeaux
Portes ouvertes à l'atelier d'écosolidaire
2 novembre.
De 9 heures à 18 heures. 7, rue La Motte-Picquet.
Visite, présentation et échanges autour des activités de la recyclerie créative. Découverte des différents ateliers de valorisation (textile, bois, peinture...) et sensibilisation à la réduction des déchets.

Tarnos
Économie circulaire, comment préserver les ressources?
10 novembre.
De 16 heures à 18 h 30. 3, rue Hélène-Boucher.
Conférence avec le collectif d'artisans Ostau deu Mòble Bearnés et la chambre de commerce et d'industrie sur la prise en compte des impacts environnementaux de la production et l'écoconception.

AUVERGNE

Clermont-Ferrand
Recrutez en dînant
11 février 2015.
De 19 heures à 22 heures.
Le groupe Job Agglo et l'entreprise d'insertion Six-Trois Catering & Services invitent les employeurs de la restauration à déguster un repas créé, préparé et servi par une équipe de huit demandeurs d'emploi.

Un an après la loi, quelles perspectives pour l'ESS?
Le 12 février.
De 18 heures à 20 heures.
Conférence-débat organisée par MGEN, Maif, Casden, Cress, avec Philippe Frémeaux, journaliste, éditorialiste et administrateur de la Scop Alternatives économiques.

Lapalisse
Disco Soupe
21 novembre.
De 14 heures à 22 heures. Salle de la Grenette.
La Disco Soupe, dans une ambiance musicale et festive

collective, est une session ouverte de cuisine de légumes rebuts ou invendus. Ainsi cuisinés, ils sont ensuite redistribués à tous gratuitement ou à prix libres. Pourquoi? Pour faire découvrir l'ESS et ses acteurs au grand public: sa diversification, ses forces, ses actions, fédérer les acteurs de l'ESS, expliquer aux citoyens que l'ESS est au cœur de la dynamique de leurs territoires, mais aussi et surtout sensibiliser les citoyens au gaspillage alimentaire.

BASSE-NORMANDIE

Caen
Festival Alimenterre
Du 15 au 30 novembre.
De 9 heures à 22 heures. 2, rue Saint-Ouen.
Le festival sensibilise la population à la faim dans le monde. Il promeut une agriculture familiale durable au nord comme au sud. L'édition 2015 propose huit films documentaires autour du thème « Défi alimentaire et défi climatique ».

Cherbourg
Comment rendre la culture plus accessible
13 novembre.
De 10 heures à 12 heures. Scène nationale de Cherbourg.
Arteoz propose un temps d'échange convivial sur les freins d'accès à la culture, notamment pour les personnes aux besoins spécifiques (seniors, personnes en situation de handicap, en difficulté économique...).

Livarot
Planter un arbre contre le changement climatique
Jusqu'au 31 mars.
La ferme de la Cauchetière.
L'association propose aux écoles, centres de loisirs et collectivités de planter des arbres en Normandie et, pour chaque plant mis en place, une recherche de parrainage par les entreprises, artisans locaux permettra d'acheter un arbre qui sera planté au Sénégal.

Alençon

Solitrî, journée pour montrer aux Alençonnais le tri et la valorisation des vieux vêtements collectés

26 novembre.

De 9 heures à 20 heures.

34, rue Lazare-Carnot.

Les associations alençonnaises (Agit, Collectif d'urgence, Emmaüs, Enfance et Partage et Secours populaire), aux côtés des services de la communauté urbaine d'Alençon proposent de montrer leur travail de tri et de valorisation des vieux vêtements collectés. Les visiteurs seront associés de façon ludique et participative aux phases de tri et de valorisation, ainsi qu'à l'acheminement des textiles jusqu'aux boutiques solidaires ou aux centres de recyclage. Les bénévoles ou salariés répondront aux questions et un pot de l'amitié sera servi en fin de journée.

BOURGOGNE

Dijon

Dysfonctionnement du commerce et consommation responsable

10 novembre.

De 9 heures à 12 heures.

Maison des Coopératives,
2 bis cours Fleury.

Les consommateurs peuvent-ils changer la donne à travers leurs actes d'achat ? Artisans du monde propose une échange autour du rôle et de l'impact du commerce équitable.

Créer son entreprise en mode collaboratif : un atout pour réussir ?

19 novembre.

De 18 heures à 20 h 30.

La coopérative d'activité et d'emploi organise une rencontre avec des entrepreneurs et chefs d'entreprise de la région qui présenteront leurs initiatives collaboratives et solidaires.

Mâcon

Speed Meeting des associations

10 décembre.

De 17 h 30 à 19 h 30.

Un temps de rencontres rapides en petits groupes entre les associations du Mâconnais, suivies d'échanges informels. Pour s'inscrire : a.fournier@bge-perspectives.com

Montceau-les-Mines

L'accès aux soins, enjeu pour demain

24 novembre.

De 17 heures à 20 heures.

Centre de santé du Bois du Verne, rue des Écoles.

Les Mutuelles de France Est et la FNME CGT organisent un débat : « Sécurité sociale-Mutualité, ensemble pour garantir l'accès aux soins de tous. »

BRETAGNE

Rennes

Travailler dans l'économie sociale et solidaire, parlons-en !

27 novembre. De 12 h 45 à

13 h 45, à l'Exploratoire :

rencontre sur les parcours professionnels.

De 14 heures à 16 heures, au

CRIJ : atelier « Rencontres & Compétences » sur les spécificités de la recherche d'emploi et du montage de projets.

Saint-Malo

Rencontre autour d'un roman

21 novembre.

De 16 heures à 18 heures.

Brasserie Bosco,
2, place de la Grande-Hermine.
Béatrice Poncin, praticienne de l'ESS, présente son dernier roman, *Comme un rhizome*, qui soulève la problématique des aspects les plus constructifs de ce modèle économique.

Saint-Brieuc

L'économie sociale et solidaire et les jeunes

2 décembre.

De 9 heures à 13 h 15.

Lycée Freyssinet,

32, rue Mansart.

Table ronde puis ateliers organisés par Rich'ESS pour aider à la rencontre des jeunes avec un secteur très hétérogène.

Brest

L'innovation sociale, vers de nouvelles solidarités territoriales ?

10 novembre.

De 9 heures à 17 heures. Faculté Victor-Segalen, salle des conférences, 20 rue Duquesne.

L'habitat participatif et les monnaies locales seront les deux champs d'expérimentation permettant d'explorer en quoi l'innovation sociale peut être appréhendée comme un laboratoire d'expérimentation de nouvelles solidarités. Organisé par le Laboratoire d'études et de recherches en sociologie.

CENTRE

Orléans

Trophées régionaux du tourisme social et solidaire

19 novembre.

De 16 h 45 à 17 h 30. Conseil régional du Centre-Val de Loire, 9, rue Saint-Pierre-Lentin.

L'Unat organise la seconde édition de ces trophées, qui récompensent trois structures pour la qualité de leur site Internet.

Vendôme

Premier salon des associations

6 novembre.

De 10 heures à 18 heures.

Le Minotaure

2, rue César-de-Vendôme.
Réseau Associatif 41, en partenariat avec la ville de Vendôme, se propose de réunir en un même lieu tous les partenaires qui encouragent jour après jour le milieu associatif.

Tours

Épargnons le climat

3 novembre.

De 19 heures à 21 heures.

Université François-Rabelais, amphithéâtre Beaumont,

60, rue du Plat-d'Étain.

Énergie citoyenne Touraine organise, avec d'autres associations, une conférence sur la relation entre le réchauffement climatique et les choix de politique énergétique. Il y sera aussi

question des moyens de financer des projets locaux qui se développent sur les territoires et apportent une réponse pragmatique aux changements climatiques.

Saint-Pierre-des-Corps

Le bien-être au travail, une méthode de management ?

19 novembre.

De 9 heures à 17 heures.

Passage Chabrier, salle n° 5.

Le mouvement associatif Centre-Val de Loire prévoit une sensibilisation ludique à la notion de « qualité de vie au travail ».

Blois

Les Rendez-vous rESSponsables

27 novembre.

De 13 heures à 18 heures.

La chambre régionale du centre organise une série de tables rondes sur la silver économie, les coopérations économiques, les circuits courts solidaires et les achats responsables.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Reims

Soirée cinéma

« Devises citoyennes »

2 décembre.

De 18 heures à 20 heures.

13, rue Chanzy.

Créer de la monnaie n'est pas un privilège réservé aux seules banques d'État. Champagne-A organise donc une soirée film et débat pour faire partager les expériences de ce phénomène en pleine expansion.

Association : comment bien gérer les compétences des salariés ?

17 novembre.

De 9 heures à 17 heures.

14, avenue Hoche.

Deux jours de formation organisés autour des enjeux liés à la formation continue des salariés, la stratégie de montée en compétences, etc. Avec Estelle Bacher-Chauvin, ancienne directrice générale adjointe d'Opacif.

Romilly

Rallye découverte des structures de l'ESS

26 novembre.

De 13 heures à 17 heures.

23, avenue Jules-Jacquemin.

L'association Chlorophylle renouvelle son partenariat avec le lycée Joliot-Curie et organise un rallye découverte des structures de l'ESS.

Cette action permet aux classes de 1^{re} ES de ce lycée d'aller à la rencontre des acteurs du territoire.

FRANCHE-COMTÉ

Belfort

J'innove, donc je monte
ma coopérative

9 novembre.

De 9 h 30 à 11 h 30.

25, rue de la Savoureuse.

L'union régionale des Scop invite à s'informer sur la société coopérative d'intérêt collectif (Scic), une entreprise coopérative qui permet d'associer autour d'un même projet des acteurs multiples.

Vesoul

Concert de gospel

14 novembre.

À 20 heures.

Église du Sacré-Cœur.

Épi'Cerise organise ce concert afin de soutenir l'épicerie solidaire. Les participants peuvent y apporter des dons alimentaires et/ou financiers.

Besançon

L'économie collaborative :
une réponse aux crises ?

25 novembre.

De 8 h 30 à 17 heures.

IRTS de Franche-Comté,
1, rue Alfred-de-Vigny.

L'Institut régional du travail social invite à mieux comprendre l'émergence et le sens de ces nouveaux modes de consommation. Avec Jean-François Draperi, maître de conférences en sociologie au Cnam, Myriam Elyassa, membre de ouiShare en

Franche-Comté, et Bernard Friot, sociologue et économiste.

Saint-Claude

De l'association à la société
coopérative culturelle, la fraternelle
en question

31 octobre. De 9 heures à

18 heures. 12, rue de la Poyat.

Une journée de conférences, de témoignages et d'ateliers de travail ayant pour objet la fraternelle comme cas d'école afin de définir la pertinence d'une transformation en Scic culturelle.

GUYANE

La nature, notre quotidien ?

Du 18 au 20 novembre. Le
Terminus, 97370 Maripasoula.

L'association Graine Guyane organise des rencontres régionales entre les acteurs de l'éducation à l'environnement. Éduquer à l'environnement en s'appuyant sur les usages de la nature en sera la thématique explorée à partir d'ateliers d'immersion, d'échanges et de production, mais aussi d'ateliers facultatifs et d'une conférence.

HAUTE-NORMANDIE

Pont-Audemer

L'ESS, une dynamique
locale d'avenir

28 novembre.

De 14 heures à 18 heures.

Un collectif d'organismes, Piles, Réseau initiatives solidaires, France bénévolat, Crédit mutuel et Partenaires solidaires du Roumois, initie une série de conférences-débats, stands et disco-soupe avec témoignages d'acteurs de l'ESS locaux.

Rouen

Papi, Mamie... Venez me garder !

3 novembre.

À partir de 14 heures. Maison

des aînés, 24 rue des Arsins.
La Mutualité française Normandie, en partenariat avec la Croix-Rouge

française, propose deux demi-journées consacrées à l'apprentissage des gestes d'urgence (brûlure, étouffement...) à destination des grands-parents pour qu'ils se sentent d'attaque pour résoudre les petits et gros problèmes du quotidien.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier

La culture, un secteur porteur
d'innovation sociale

4 novembre.

De 9 h 30 à 12 h 30. Réalis.

La Cress LR, le Mouves et l'Urscop de la région organisent une table ronde sur les moyens pour l'industrie créative et culturelle de recourir à de nouvelles méthodes pour concevoir, financer, produire et diffuser sa production.

Alimentation et petit budget

3 novembre.

De 14 heures à 16 heures.

210, rue du Puech-Radier.

En partenariat avec l'Epso, l'épicerie solidaire urbaine de Montpellier, la Mutualité française propose un atelier qui répond positivement à la question : Peut-on manger bien pour rester en bonne santé quand on a un petit budget ?

Alès

Palme, une huile qui fait tache

19 novembre.

De 18 heures à 20 heures.

Pôle culturel et scientifique,
155, faubourg de Rochebelle.

Projection-débat autour du documentaire d'Émilie Lançon sur les conséquences pour la santé et l'impact sur l'environnement de l'huile de palme. Organisé par la MNE-Rene 30, un spécialiste en nutrition est invité pour la conférence.

Uzès

Le Café des aidants

Du 3 novembre au 21 juin 2016.

Quartier Pont-des-Charettes.

La Mutualité française, en partenariat avec Présence 30, met

en place des ateliers pour les aidants familiaux qui vivent aux côtés de personnes dépendantes. Ces rencontres sont animées par des psychologues, assistante sociale ou conseillère en économie sociale et familiale...

Nîmes

Y a-t-il encore de la place pour
l'entraide dans l'économie col-
laborative ?

25 novembre.

De 18 heures à 21 heures.

5, rue du Faubourg-de-Nîmes.

L'essor des formes d'économie collaborative démontre une volonté de résistance et de réappropriation du système marchand par les consommateurs. Mais les formes de développement de cette économie laissent-elles de la place pour la solidarité ? Organisé par l'Accorderie.

Sallèles-d'Aude

Relooker ses vieux meubles
en bois

16 novembre.

De 9 heures à 17 heures.

CCAS de Sallèles-d'Aude,

22, avenue René-Iche.

L'atelier d'insertion À 2 mains, en partenariat avec le CCAS de Sallèles-d'Aude, organise un temps d'apprentissage autour de la décoration de meubles anciens. Venir avec le meuble de son choix.

Limousin

La Souterraine

Insertion et économie
collaborative

19 novembre.

De 16 heures à 19 h 30.

Sostra'Palettes, ZI d'activité

Mermoz.

Les acteurs de l'insertion par l'économie (IAE) invitent à réfléchir aux coopérations entre les structures de l'ESS et les entreprises classiques, entre les institutions publiques et le monde de l'entreprise pour une économie territoriale au service du développement durable.

Brive

Sensibilisation aux inégalités
Nord-Sud, aux dysfonc-
tionnements du commerce

conventionnel et présentation d'une alternative : le commerce équitable

5 novembre.

De 9 heures à 12 heures.

Place du 15-août-1944.

Les élèves des classes de seconde du lycée d'Arsonval seront sensibilisés aux inégalités Nord-Sud causées par les dysfonctionnements du commerce conventionnel. Les enjeux du commerce équitable seront explicités et une dégustation de produits Artisans du monde agrémentera la séance.

LORRAINE

Tomblaine

Forum régional de l'emploi dans l'ESS

26 novembre.

De 9 heures à 17 heures.

La chambre régionale de l'ESS organise une rencontre entre entreprises de l'ESS et demandeurs d'emploi, avec de multiples ateliers et conférences...

Lachaussée

La fête du poisson

Jusqu'au 15 novembre.

De 9 heures à 18 heures.

3, rue du Château.

Le domaine du Vieux Moulin de l'étang de Lachaussée propose : Tiré du filet : tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches ainsi que le mercredi 11 novembre. Vente de poissons : tous les jours sauf les lundis. Vente de produits du terroir issus de notre production piscicole, volailles et lapins : tous les jours de 9 heures à 17 heures, sauf les lundis.

Pont-à-Mousson

L'arbre de la défense des droits et du partage des ressources

21 novembre. De 9 heures à 12 heures. Place Duroc.

Organisée par le centre social les 2 rives et le collectif SSI-AlimenTerre Multicolor, une exposition animée attend les visiteurs autour du thème : « L'arbre de la défense des droits et du partage des ressources ».

Nancy

Marché du monde solidaire

21 novembre.

À partir de 10 heures.

80 acteurs de la solidarité internationale seront présents au travers de stands associatifs, de pôles thématiques, de conférences et de concerts autour de l'économie sociale et solidaire.

MIDI-PYRÉNÉES

Cahors

Rencontres solidaires

21 novembre.

De 10 heures à 19 heures.

Parvis de la mairie.

Placée sous le thème de la solidarité internationale, cette journée de rencontres et de débats organisée par les associations locales ÉcolesTiersMondes46, Librairie Dalp et leurs partenaires sera ponctuée de musique du monde, de la projection d'un film documentaire sur le combat des paysans colombiens et d'une conférence-débat concernant les luttes pour la paix au XXI^e siècle autour de Bernard Dréano, président du Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale).

Albi

Coopérative : apprendre à coopérer

10 novembre.

De 18 heures à 20 heures.

32, rue des Carmélites.

Travailler autrement, sur le modèle des Scop, des coopératives, des Amap ou des associations, est-ce le nouveau chemin à suivre pour parvenir à une société de la coopération ? Une question que l'Office central de la coopération mettra au cœur des discussions de cette soirée.

Toulouse

Créer et développer une économie sociale et solidaire

3 novembre. De 10 heures à 12 heures. 36, rue Bernard-Mulé.

À l'attention des entrepreneurs

qui souhaitent se lancer dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, cette réunion d'information apportera des réponses pour construire efficacement un projet professionnel d'utilité sociale ou environnementale.

Tarbes

Passé et présent de la Sécurité sociale

6 novembre.

À 20 h 30. Amphithéâtre de la Bourse du travail.

Organisée par la MGEN et la CPAM des Hautes-Pyrénées, cette soirée sera l'occasion de revenir sur la Sécurité sociale fête ses 70 ans, autour d'une conférence intitulée « 70 ans de Sécurité sociale et structuration des mutuelles appartenant au secteur de l'ESS ».

NORD-PAS-DE-CALAIS

Lille

Animation Ludikénergie

14 novembre.

De 14 heures à 19 heures.

Place du Marché-aux-Chevaux.

Dépenser de l'énergie pour en produire, c'est le défi lancé par la municipalité. L'objectif : pédaler pour créer de l'électricité avec pour challenge d'éclairer un globe entier.

Dunkerque

Projection-débat

27 novembre.

De 14 heures à 16 heures.

Studio 43, pôle marine, rue des Fusiliers-Marins.

Entreprendre ensemble, en association avec la communauté urbaine de Dunkerque et les associations de service à domicile du territoire, propose une projection-débat autour du film documentaire *Du cœur à l'ouvrage - Et demain, qui s'occupera de la maison ?*, réalisé par Josiane Maisse. En traitant le thème de la solidarité de proximité à travers le portrait d'aides à domicile, ce film explore un monde d'entraide et pose la question de la

dépendance. La projection sera suivie d'un débat en présence d'acteurs locaux du service à domicile. Une autre façon de voir la solidarité urbaine et périurbaine.

Boulogne-sur-Mer

Café-rencontre des entreprises de l'ESS

5 novembre. De 9 heures à 12 heures. 4, allée Boieldieu.

Rencontrer les entreprises de l'économie sociale et solidaire de la région autour d'un petit déjeuner, c'est l'objectif de l'initiative du BGE Littoral Opale.

Béthune

Nous avons tant à partager !

4 novembre.

De 14 heures à 17 heures.

Avenue du Mont-Liébaud.

Le bus Caféméléon organise tout l'après-midi des ateliers parents-enfants. Au programme en fonction de l'âge des enfants : jeux sur l'agriculture bio et les circuits courts, trocs de jouets et expositions diverses, ateliers créatifs et culinaires...

PAYS DE LA LOIRE

Le Mans

Le music-hall au Mans

17 novembre.

De 18 heures à 20 heures.

74 bis, quai Amiral-Lalande.

L'INM, centre de formation professionnelle pour artistes, vous propose de découvrir un projet unique en Europe articulé autour des arts du music-hall. Visite des locaux, présentation du projet et échanges sur le music-hall pour les curieux... Et en bonus, une surprise artistique vous attend !

Nantes

Qualité de vie au travail : qu'en est-il pour les salariés et dirigeants de l'ESS ?

11 novembre.

De 8 h 30 à 12 h 30.

La mutuelle Chorum et la Cross des Pays de la Loire vous proposent de découvrir en



avant-première les résultats régionaux du baromètre Qualité de vie au travail dans l'ESS. La présentation de l'étude, coréalisée par Chorum et par l'observatoire régional de la Cress, sera suivie de deux tables rondes : Comment faire vivre la QVT dans un environnement contraint ? Charge de travail, pression temporelle, ; comment agir pour la QVT des cadres ?

Fontaine-Daniel Visite d'une épicerie collaborative.

16 novembre.
De 17 h 30 à 22 heures.
La Source.

Issue de la volonté des habitants de Fontaine-Daniel de faire revivre ce village charmant, l'épicerie coopérative est un espace où la mise en avant des produits locaux et la convivialité sont la priorité. Des services de proximité sont proposés : coin librairie, point Internet et information, des soirées et animations, etc. Une visite clôturée par une conférence sur le thème « L'économie de proximité, enjeu des communes rurales, la place de l'économie sociale

et solidaire », avec l'intervention de Geneviève Pierre, directrice du département de géographie, maître de conférences et chercheure (HDR) en géographie à l'université d'Angers (recherches sur différents aspects de la ruralité, le développement local territorial en lien avec l'ESS, etc.), ainsi que des témoignages d'acteurs des organisations de proximité.

La Roche-sur-Yon Une gouvernance innovante ?

24 novembre.
À partir de 18 heures.
16, impasse Jean-Bart.

Les membres du conseil d'administration de Label ESS, créée il y a un an, vous invitent à participer à sa première assemblée générale. Au cours de celle-ci, seront abordés les différents travaux conduits au cours de cette première année, puis dans un second temps, et en partenariat avec le cabinet Fidal, vous serez convié à un atelier autour de la gouvernance associative : « Comment peut-on imaginer une gouvernance, un projet associatif, qui puisse permettre à chacun de

s'investir dans le respect de ses possibilités, qu'il soit engagé à titre individuel ou au titre d'une structure de l'économie sociale et solidaire ? »

PICARDIE

Compiègne Des entreprises qui ont du sens !

20 novembre.
De 17 heures à 20 heures.
3, rue du Bataillon-de-France.
À l'occasion de l'inauguration officielle du garage solidaire Car – Centre auto repair – de Compiègne, rencontre avec le réseau des entreprises sociales partenaires de la Scic Sens en Picardie. Présentations, vidéos, échanges avec ces entrepreneurs qui, ensemble, souhaitent « *penser le changement plutôt que de changer le pansement !* »

Amiens Session libre du FabLab

26 novembre.
De 18 heures à 20 heures.
70, rue des Jacobins.
À partir du 31 décembre,

les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais n'existeront plus. Elles seront fusionnées dans une seule et grande région. Qu'est-ce que cela va changer pour nous en tant que Picard ou Ch'tis ? Avec l'aide de la Machinerie et dans le cadre des sessions libres du FabLab, venez dessiner la carte de notre future grande région « Nord-Pas-de-Calais - Picardie » ! avec les lieux où il fait bon vivre, les lieux pour s'amuser, pour être au calme ou pour s'activer, les lieux uniques, les lieux comiques...

Nogent-sur-Oise Assises locales de l'alimentation

28 novembre.
De 9 heures à 18 heures.
9, rue Ronsard.

Ces rencontres rassembleront des consommateurs, citoyens, élus, bénévoles, paysans, décideurs, entrepreneurs, acteurs des filières alimentaires, désireux de promouvoir une alimentation saine et de qualité pour tous sur le territoire du sud de l'Oise. Imaginons ensemble comment notre territoire pourra, demain, nourrir sa population en lui offrant des produits locaux, de haute qualité gustative et nutritionnelle, ayant des retombées positives sur notre environnement et sur notre santé. Les débats seront ouverts dans la matinée par Marie-Monique Robin, documentariste (*Le Monde selon Monsanto, les Moissons du futur*), et Marc Dufumier, professeur émérite à AgroParisTech.

Le Nouvion-en-Thiérache Portes ouvertes de la coopérative l'Abattoir de l'Aisne

23 novembre.
De 14 heures à 16 heures.
Rue du Catteau.

Dans le cochon, tout est bon ! La société Pig Aisne, spécialisée dans l'abattage de porcs et de porcelets et la distribution de viande porcine découpée, a fermé ses portes fin 2012. Au Nouvion-en-Thiérache, village du nord de l'Aisne bien connu pour la production

de maroilles, la disparition de plus de 50 emplois a conduit 25 salariés à prendre leur devenir en main, en créant

la Scop l'Abattoir de l'Aisne.

Lors de votre visite, vous pourrez échanger avec le dirigeant sur cette reprise et découvrir la filière porcine, de l'élevage à la distribution.

POITOU-CHARENTES

Poitiers

Finance solidaire, de la théorie à l'action
5 novembre.

De 18 heures à 20 heures.

Librairie La Bruyère vagabonde.

31, rue Édouard-Grimaux.

Débat avec Sophie Nivoix et Gilles Caires, maîtres de conférences respectivement en sciences de gestion et sciences économiques à l'université de Poitiers, autour de la présentation de l'ouvrage *Entreprises solidaires. L'Économie sociale et solidaire en question(s)*, sorti en mai.

Niort

« Les visages de la finance solidaire »

Du 2 au 27 novembre.

Pôle universitaire de Niort.

11, rue Archimède.

Réalisée par l'association Finansol, cette exposition propose de découvrir tout au long du mois de novembre les visages de ceux qui font l'économie sociale et solidaire.

Angoulême

Deuxième tour du concours des associations de la région organisé par MBA Mutuelle : Asso de cœur.

5 novembre. Toute la journée.
Section locale.

Boulevard Liédot.

La mutuelle met en lumière les initiatives des associations locales et fait la promotion des engagements associatifs de ses adhérents.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Grasse

« Et c'est quoi l'égalité ? »

26 novembre.

De 9 heures à 18 heures.

Théâtre de Grasse.

Le théâtre accueille le vernissage d'une exposition qui fait suite à un concours citoyen lancé sur le territoire le 1^{er} septembre sur le thème: dessiner, filmer, sculpter, chanter... l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.

Gap

10^e forum de l'ESS: la citoyenneté économique: utopie et réalité!

20 octobre.

De 9 heures à 17 heures.

Hôtel du département.

Place Saint-Arnoux.

Le territoire est le lieu privilégié de l'exercice de la citoyenneté. Y compris dans sa dimension économique? C'est par l'engagement de citoyens que des associations, des coopératives, des mutuelles se créent, en réponse aux besoins du territoire et de ses habitants, fonctionnent avec un mode de gouvernance démocratique, se développent, notamment par l'innovation sociale. Pour autant, l'ESS n'est-elle qu'un mouvement d'entreprises? Est-ce aussi un mouvement de pensée? Que nous dit son histoire? C'est à toutes ces questions que le forum de l'ESS de Gap tentera d'apporter des réponses.

Avignon

Table ronde Intelligence collective
17 novembre.

À partir de 14 heures.

Hôtel du département.

L'association Force Cadres, qui œuvre pour redonner de la dignité aux personnes en recherche d'emploi, organise une table ronde autour d'experts sur la question de l'intelligence collective en entreprise suivie d'ateliers pratiques.

Mandelieu-la-Napoule

L'ESS, un outil au service de l'insertion professionnelle et de l'employabilité
10 novembre.

De 9 heures à 17 heures.

Boulevard des Écureuils.

À partir des orientations issues de la loi ESS du 31 juillet 2014 et des évolutions des politiques publiques, il s'agira, au cours de cette journée, organisée par le Centre national de la fonction publique territoriale, d'échanger et de partager les expériences et les réflexions menées sur l'optimisation de l'insertion professionnelle, via l'économie sociale et solidaire.

Aix-en-Provence

Lancement de la première chaire euro-méditerranéenne d'économie sociale et solidaire
6 novembre. De 8 h 30 à 17 h 30.

Une première en France! La création de cette chaire euro-méditerranéenne dédiée à l'ESS se fera à l'occasion du colloque du Centre d'études fiscales et financières autour du thème de la fiscalité de l'économie sociale et solidaire.

RHÔNE-ALPES

Lyon

Forum de l'ESS
7 novembre.

De 10 heures à 17 heures.

Offres d'emploi, rencontres avec des employeurs, conférences, ce forum lyonnais de l'ESS sera l'occasion d'échanges et de débats autour de l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en mettant directement en contact les employeurs et les demandeurs d'emploi.

Grenoble

Jour de fêtes sur la place du Marché
17 octobre.

De 9 heures à 18 heures.

Place du Marché.

Découvrez à travers des ateliers ludiques et variés les associations de l'économie sociale et solidaire

qui se mobilisent tous les jours pour un meilleur vivre ensemble et un développement durable sur le thème « Faisons mieux avec moins! » Au programme brocantes, ventes solidaires, ateliers de fabrication de produits cosmétiques naturels, ou encore stand de tri...

Chandolas

Les Lucioles à l'honneur
28 novembre.

De 14 heures à 21 heures.

Salle des fêtes de Chandolas.

Élus du territoire, associations de commerçants, mais aussi le grand public pourront découvrir, grâce à l'association Les Lucioles, un programme destiné à mieux comprendre l'enjeu des Monnaies locales complémentaires (MLC). Quel est l'intérêt d'une monnaie locale en Ardèche? Est-ce légal? Quels sont les freins? Quelles conditions pour que cela soit vraiment aidant pour les acteurs locaux? Qui peut être acteur? Autant de questions qui trouveront des réponses entre apéritif festif et pauses musicales.

Romans-sur-Isère

Venez jouer au migrant... avec la Cimade

15 novembre.

De 15 h 30 à 19 heures.

18, rue de la Banque.

La Cimade (association d'aide aux migrants) organise le festival Migrant'scènes du 14 au 29 novembre pour faire connaître à tous la situation des migrants en France. Dans ce cadre, un grand jeu où chacun incarne un migrant et suit son parcours au gré du lancé de dés est organisé par l'association. Le jeu est un prétexte pour en apprendre un peu plus de leurs vies, la variété des parcours et des situations de migration. Les enfants sont aussi les bienvenus sur cet après-midi puisque d'autres jeux seront prévus pour eux.

Retrouvez toutes les initiatives en région prises dans le cadre du Mois de l'ESS sur www.lemois-ess.org



**ALTERNATIVE
MUTUALISTE**

ALTERNATIVE MUTUALISTE :

**Des mutuelles démocratiques, militantes et résistantes
luttant pour un droit à la santé pour tous en privilégiant
la solidarité sous toutes ses formes.**

Qui sommes-nous ?

L'Union Alternative Mutualiste est un groupe de mutuelles interprofessionnelles et d'entreprises, qui couvrent l'ensemble du territoire national. Elles se placent dans la continuité des mutuelles de travailleurs sur les fondements de la Sécurité Sociale de 1945.
Pour les mutuelles ALTERNATIVE MUTUALISTE, la Sécurité Sociale doit **non seulement** rester la base de notre système de protection sociale en garantissant sa solidarité et son universalité **mais elle doit être l'objet d'une reconquête en terme de financement socialisé, de démocratie sociale, et d'application du principe de solidarité**(à chacun selon ses besoins, chacun participant au financement selon ses moyens).

Notre volonté : L'innovation sociale au profit de la solidarité

Face à la volonté des libéraux de revenir sur les acquis sociaux, les mutuelles Alternative Mutualiste organisent la lutte pour que la santé et la protection sociale soient un droit fondamental garanti et non soumis aux logiques marchandes.

Attachées aux valeurs d'échange, d'entraide, de réciprocité, de solidarité, de démocratie, de partage et d'action, notre volonté est d'imposer des alternatives au modèle libéral. C'est ainsi, que nous œuvrons pour démultiplier les lieux de solidarité en innovant socialement face aux attaques que notre sécurité sociale subit.

Un exemple d'initiative : Réimplanter la solidarité au sein des quartiers, des villages et des municipalités

A travers nos mutuelles de villages ou de quartiers, nous œuvrons pour que tous les habitants, quels que soient leur âge, leur état de santé ou leur niveau de revenu, puissent avoir accès à une couverture santé à des tarifs les plus justes possibles.

Notre objectif est de redonner du sens à la solidarité en impliquant directement les populations et surtout en n'excluant personne.

Nos Comités d'Action Mutualiste mènent également des initiatives fortes pour la défense de l'hôpital public ; pour dire non aux suppressions de lits; combattre le désert médical et ainsi résister aux décisions de l'ARS.

Les dispositifs catégoriels mis en place ces derniers mois, comme les contrats collectifs avec l'ANI pour les salariés ou encore la définition d'un panier de soins ACS, n'a fait que complexifier et segmenter l'offre des contrats santé. Cela a surtout exclu toute une partie de la population comme les personnes âgées, les jeunes et les personnes en situation de précarité.

Grâce à la mutualisation des risques au sein d'un village, d'une commune ou d'un quartier, nous œuvrons pour la mise en place d'un réel droit à la santé pour tous, solidaire, juste et équitable.

Mutualiser c'est se renforcer contre la marchandisation de la santé, car dans nos mutuelles :

ni profits, ni actionnaires !

Nos actions : la prévention, la promotion de la santé, l'éducation populaire, l'action sociale, la mise en place de Comités d'Action Mutualiste et surtout le combat pour défendre, tous ensemble, nos droits conquis et créer de nouvelles solidarités.



site : www.unam.fr

Contact : Mutuelles Alternatives / 04 50 08 38 63



facebook : Union Nationale Alternative Mutualiste



CES TROIS ENTREPRISES CONNUES DU GRAND PUBLIC, LE CRÉDIT COOPÉRATIF, BIOCOOP ET UP CHÈQUES DÉJEUNER, ONT SU PRÉSERVER LE MODÈLE COOPÉRATIF

Grandir sans perdre son âme, un défi possible à relever

Quatre grandes entreprises de l'ESS – Crédit coopératif, Biocoop, Up et VVF – ont mis en place des garde-fous démocratiques, de gouvernance ou d'utilité sociale, pour que leur développement conserve tout son sens.

Ce sont quatre marques connues du grand public. Quatre entreprises de l'économie sociale et solidaire aux épaules suffisamment larges pour affronter les acteurs de l'économie dite classique sur son propre terrain. Chacun à leur niveau – le Crédit coopératif dans le secteur financier, Biocoop dans l'alimentation, le Groupe Up dans l'accès à l'alimentation, aux loisirs et à la culture, ainsi que VVF-Villages dans le tourisme – démontre que les modèles coopératif, pour les trois premiers, et associatif, pour le quatrième, font mieux que tenir la route. Mais jusqu'où l'économie sociale et solidaire peut-elle se développer sans renier son ADN démocratique, fondé sur la réponse aux besoins sociaux ? Les exemples de mutuelles, banques coopératives ou coopératives

agricoles qui ont perdu leur valeur à mesure qu'elles grandissaient, ne manquent pas. L'ancien VVF-Village Vacances Famille a d'ailleurs failli s'abîmer du fait de cette perte de repères.

Nous ne sommes pas dans une logique de financiarisation

« C'est une vieille idée de penser que, dès qu'on grandit, on perd ses valeurs. Les Anglo-Saxons disent : "Small is beautiful." Ça ne relève d'aucun constat scientifique, s'érige Jean-Louis Bancel, président du Crédit coopératif. Les valeurs ne sont pas liées à la taille. En revanche, plus votre activité se développe et plus le fait de faire vivre ces valeurs devient un impératif et implique de l'adaptation et de l'effort. Dans notre cas, cela passe, par exemple, par la transparence de nos comptes, de nos acti-

ités. Il faut combattre les "c'est trop compliqué", les "c'est une affaire de spécialiste". Une entreprise est une construction humaine, à plus forte raison dans l'ESS. Le dirigeant doit d'abord faire preuve de pédagogie. » Les responsables de ces quatre entreprises interrogés placent cette mission de pédagogie et de transparence à égale importance que celle de développement des activités économiques et commerciales. « On pense souvent que l'ancrage à l'ESS de l'entreprise peut sembler un frein face à la concurrence. Faire des choix nécessite bien sûr d'expliquer, de discuter, demande donc plus de temps que dans d'autres entreprises », admet Pascal Werner, directeur général de VVF-Villages, qui, en plus des comités de direction, conseil d'administration et des instances représentatives du personnel, a mis en place des collèges de métiers afin



TOUT EN SE DÉVELOPPANT DANS UN MARCHÉ CONCURRENTIEL. PHOTO H. DE OLIVEIRA/EXPANSION/REA – GILLES ROLLE/REA – NICOLAS TAVERNIER/REA

de travailler à l'évolution des produits proposés. « *Mais ce temps passé en amont rend la décision partagée par tous et suppose un engagement fort de la part de nos équipes pour la mettre en œuvre. Nous ne sommes pas dans une logique de financiarisation. Nous sommes donc maîtres de notre destin* », soutient le dirigeant.

C'est pour renforcer sa vie démocratique interne que le Groupe Up, anciennement Chèque Déjeuner, vient de changer ses statuts coopératifs afin de faire place à plus de salariés sociétaires. Le pari n'était pas aisé. Comment intégrer plus de coopérateurs quand les activités du groupe s'étendent sur 17 pays à travers le monde, que l'on touche 27 millions d'utilisateurs grâce aux 2355 salariés du groupe et de ses filiales (1000 en France) et que l'on génère 317 millions de chiffre d'affaires ? « *En élargissant la gouvernance de la société coopérative et participative, fondée il y a 52 ans* », répond fermement Catherine Coupet, PDG de la Scop.

Jusqu'à présent, le pouvoir de décision appartient à ses 394 salariés sociétaires de la Scop, tête de pont du groupe. Après trois années de réunions d'information et de processus de concertation interne portés par la direction, ces 394 sociétaires ont accepté de partager leur pouvoir avec les

salariés sociétaires d'autres filiales françaises, qui ont compris l'intérêt de s'engager. Le 1^{er} janvier 2016, 70 % des salariés des activités françaises du groupe (soit 710) seront donc coopérateurs. La démarche ne s'arrête pas là. La direction regarde avec intérêt la possibilité donnée par la loi ESS de créer un regroupement de Scop. Et pour les filiales à l'étranger, si ce genre d'outil n'existe pas, la volonté est, là aussi, d'associer les salariés. « *Une coopérative n'a qu'un but : être transmise*, explique Catherine Coupet. *Toutes les décisions s'inscrivent donc dans la durée. C'est intéressant à noter, alors que le modèle à court terme est de plus en plus questionné. Et les salariés sociétaires partagent la même envie de réussir. Là encore, c'est important, surtout en période de difficultés. Les intérêts ne sont alors pas divergents entre salariés et sociétaires. Ce modèle offre une vraie alternative aux autres façons d'entreprendre.* »

L'entreprise envisagée comme un projet politique, c'est exactement de cette façon que Claude Gruffat conçoit Biocoop. Le président de la Scop vante, certes, la croissance à deux chiffres de son entreprise (+ 13,4 % en 2014, 657 millions d'euros de chiffre d'affaires). La coopérative est même obligée de modérer l'ouverture de nouvelles échoppes (+ 17 en 2014, une vingtaine en

2015). Ce succès ne tourne pas la tête du dirigeant. La rentabilité restera capée à 1 %, quand d'autres actionnaires se seraient largement servis sur la bête. « *Nos marges vont au développement de la filière de l'agriculture biologique. C'est notre vocation!* » assène Claude Gruffat. Née de l'alliance militante d'agriculteurs et de distributeurs, cette vocation à structurer l'émergence en France de la filière bio, équitable et en circuits courts, demeure le meilleur garde-fou contre toute dérive commerciale.

Au vu de ces exemples, Jean-Louis Bancel résume : « *Les entreprises de l'ESS n'ont pas plus de risque, voire moins, d'oublier leurs valeurs que les entreprises classiques. Mais il faut comprendre que, derrière cette critique rabâchée, se cache une action de démutualisation portée notamment par le FMI et l'OCDE.* » Le slogan actuel est : « *Trop gros pour être une coopérative.* » Le gouvernement italien vient ainsi de démutualiser des banques coopératives qui avaient un bilan de 26 milliards d'euros. De semblables campagnes sont menées au Japon contre les banques agricoles, en Corée du Sud contre les coopératives de consommateurs, en Allemagne... En période de croissance molle, les libéraux viennent chasser sur les terres du mouvement coopératif. ●

STÉPHANE GUÉRARD

Arrêtons de la rêver: l'économie de demain existe déjà!

La planète va mal. L'économie va mal. La démocratie va mal. Doit-on se résigner? Ce serait mal connaître la force créatrice des populations! Nombre de citoyens ont d'ailleurs pris les choses en main et changent d'ores et déjà la donne. Ces citoyens, c'est vous, c'est nous: des consommateurs, des entrepreneurs, des décideurs qui ont décidé de construire à leur échelle une autre économie. Une économie citoyenne. Qu'on l'appelle « économie sociale et solidaire », « économie responsable » ou encore « économie circulaire »,

dans le fond, peu importe, ce qui compte ce sont les effets produits par ces innovations citoyennes: davantage de démocratie dans les entreprises, plus de solidarité entre les personnes et moins d'impacts négatifs sur notre environnement.

Ces initiatives ont toutes en commun de remettre en question les modèles dominants, d'être en rupture. Par exemple, les sociétés coopératives et participatives (Scop) viennent percuter l'idée selon laquelle les salariés n'auraient qu'à exécuter ce que les actionnaires croient bon pour leur portefeuille. Dans une Scop comme l'imprimerie Hélio-



Jean-Marc Brûlé
Président de l'Atelier et conseiller régional d'Île-de-France

Corbeil, les salariés élisent leurs dirigeants et sont majoritaires au capital. Ils sont partie prenante de la vie de leur entreprise. D'autres pensent que l'avenir des déchets se trouve exclusivement dans les incinérateurs? Des associations comme la Réserve des arts transforment les rebuts en matières premières et leur donnent une seconde vie dans des décors de théâtre, des scénographies de musées ou encore des écoles de design... L'Île-de-France compterait l'équivalent de 40 tours Montparnasse de bureaux vides, et l'on devrait s'en accommoder? Des agences immobilières solidaires comme Studios singu-

liers ont trouvé des solutions innovantes – et légales – pour que des associations ou des artistes puissent les occuper à moindre coût.

Des exemples de ce type, il y en a des milliers à côté de chez nous. Ces initiatives citoyennes construisent aujourd'hui l'économie de demain. Elles rappellent à leur manière qu'une entreprise peut être responsable tout en créant de l'emploi.

Que le consommateur peut reprendre le pouvoir en supprimant les intermédiaires qui le séparent du producteur et donc faire baisser les prix en exigeant la qualité. Que le citoyen peut agir à son échelle et faire tourner le monde différemment.

Face au réchauffement climatique, aux plans sociaux à la chaîne ou à la montée des nationalismes, il faut garder espoir... tout en faisant preuve de pragmatisme. Nous devons sortir du dogmatisme et faire tomber les frontières entre entreprises, services publics et citoyens. C'est en imaginant des collaborations entre ces acteurs économiques que des réponses pourront être apportées à grande échelle. À la veille de rendez-vous planétaires comme la COP21, apportons la preuve que les solutions, nous les avons déjà entre les mains.

Les entrepreneurs sociaux, les citoyens visionnaires, les entreprises citoyennes n'attendent qu'une chose: être soutenus politiquement et économiquement. Il n'y a plus à hésiter. Oublions les modèles usés qui n'ont d'ailleurs jamais fait leurs preuves et engageons-nous, dès aujourd'hui, dans la nouvelle économie. L'économie citoyenne, responsable et verte. ●

« Nous devons sortir du dogmatisme et faire tomber les frontières entre entreprises, services publics et citoyens. »

LA PLACE DE L'ESS DANS L'ÉCONOMIE

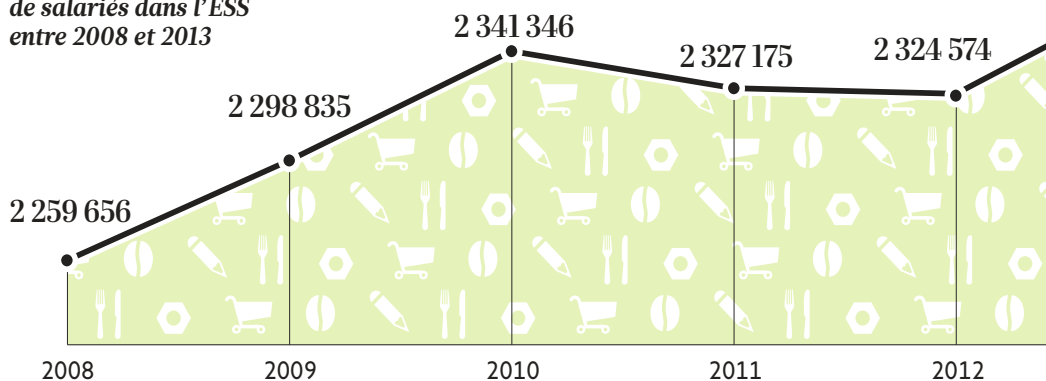
222 000

C'est le nombre d'établissements de l'ESS en 2014

2,3 millions de salariés y travaillent

10% de l'emploi en France

Évolution du nombre de salariés dans l'ESS entre 2008 et 2013



Économie faussement collaborative, attention, danger !

L'opposition de l'État français à la généralisation de la plateforme Uber n'est qu'une réponse timide à la mobilisation des taxis parisiens, furieux d'être confrontés à une concurrence perçue par eux comme déloyale, alors que les chauffeurs parisiens sont avant tout victimes d'une réglementation fort contraignante et très coûteuse. Et si notre gouvernement se trompait de bataille ? Ainsi, à Séoul, en Corée de Sud, la municipalité (de gauche) a fait un autre choix : elle a bien interdit le géant américain Uber, non pour protéger les taxis, mais pour soutenir un projet de développement local.

Une expérience intéressante, même si « l'innovateur » de Séoul, investisseur dans le numérique, n'a pour seul atout sérieux et louable que d'être « du pays ».

Des services de transport individuel pourraient aussi se mettre en place à l'initiative d'habitants de la ville, en concertation avec les sociétés de taxis et les autorités municipales. La relocalisation de l'économie est, certes, un premier pas de la réappropriation citoyenne. Cela ne suffira pas. La création d'une régie publique



François Longérimas
Journaliste,
directeur
général de
l'EMI-CFD,
coopérative
de formation
professionnelle

des transports ou le déploiement d'une société coopérative d'intérêt collectif peuvent être de bons outils visant à une resocialisation démocratique des services publics.

On ne peut qu'être déçu par un gouvernement qui ne saura contrer l'ubérisation et l'illusion d'une économie faussement collaborative sans remettre en cause la logique capitaliste du profit de quelques-uns, au détriment du grand nombre. Il suffit de constater que les maîtres du service en ligne, tels qu'Uber, Airbnb, eBay et Paypal sont de fait les rois du détournement fiscal pour ne se faire aucune illusion à leur égard.

Dans le même esprit, de nombreux investisseurs décident aujourd'hui de placer des capitaux dans des « entreprises sociales », censées apporter aide et soutien aux plus démunis. Comme nous l'avons déjà écrit, la loi ESS fait la part belle à ces nouveaux entrepreneurs, dont beaucoup arborent un ronflant cursus « management en économie solidaire » au sein d'une grande école de commerce. Mais ces pauvres hères, emplis de bonne volonté, ne feront qu'accompagner les grands

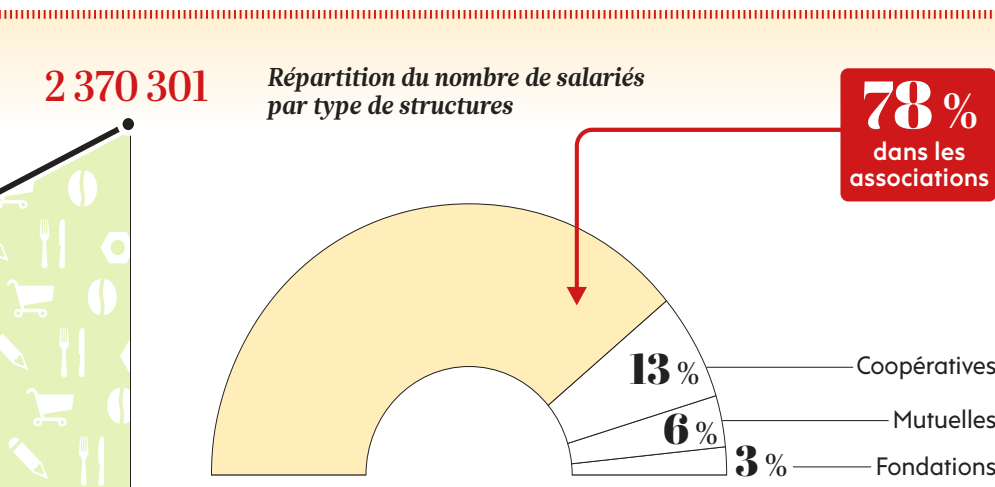
groupes économiques et financiers, que la loi même encourage à verser quelques deniers dans les escarcelles des fondations.

Ne nous y trompons pas. Ces tenants de l'entrepreneuriat social et du social business sont les meilleurs garants du système, n'hésitant pas à redorer le blason d'un groupe Total qui, dans le même temps, finance des trophées solidaires... et ruine les écosystèmes de nombreux territoires sur la planète entière. Vive le social-greenwashing !

Quand certains acteurs du monde associatif pratiquent un management totalement pyramidal, maltraitent leurs salariés et ne donnent jamais la parole aux « bénéficiaires » de leurs services, peut-on parler d'économie sociale et solidaire ? Quand les mêmes, même s'ils s'affublent de titres flatteurs évoquant le secours d'urgence ou la solidarité, agissent auprès des autres réseaux concurrents comme des killers dans la compétition mise en musique par les appels d'offres... Comment peut-on croire sur parole des dirigeants qui entendent faire appliquer la loi de la concurrence, de la compétition et du marché aux domaines de l'action sociale, de la protection de la planète, pour améliorer le sort de l'humanité ?

Il nous reste à dessiner un projet de transformation qui s'appuie sur les expériences concrètes d'alternatives : reprises d'entreprises en coopérative par leurs salariés-e-s, circuits courts de la production à la consommation... et, surtout, refus de la marchandisation des biens communs que sont en particulier l'eau et l'atmosphère.

Je ne suis pas loin de penser que la loi Hamon a quasiment tué sans le vouloir ce qui faisait sens entre les parties prenantes de l'économie sociale et solidaire, à savoir le partage des richesses, la démocratie jusqu'au bout et l'intérêt général. Un nouveau contrat social est à inventer. Il viendra des luttes de résistance et d'alternatives, comme l'écrivait Antonio Gramsci : « *Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.* »



2013

SOURCE : OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ESS - CNCRS, D'APRÈS INSEE CLAP 2013



LES SALARIÉS DU CHANTIER D'INSERTION VAL BIO ÎLE-DE-FRANCE ONT MONTÉ EUX-MÊMES CETTE CHENILLE TRANSLUCIDE DE 30 MÈTRES DE LONGUEUR QUI LES PREMIÈRE RÉCOLTE. PHOTO MAÏA VIDAL

Les premiers pas d'une jeune pousse du Val-de-Marne

Dans la plaine des Bordes, sur le terreau fertile de l'entraide et de la solidarité, les salariés du chantier d'insertion Val Bio Île-de-France sèment des graines de légumes et se construisent un avenir.

Le pâle soleil d'octobre peine à faire s'évaporer les flaques d'eau qui jalonnent le chemin de terre menant à la parcelle où, sous une serre, huit hommes et femmes s'activent, râteaux et pelles en main. Ils ont monté eux-mêmes cette chenille translucide de 30 mètres qui les protège des intempéries et, bientôt, abritera leur première récolte. Tous sont employés en contrat d'insertion

par l'association Val Bio Île-de-France. Encadrés par Maia Vidal, la cheffe de culture, ils enlèvent les derniers cailloux afin de faire place nette pour les semis de mâche. « *Demain, on réalise nos premières plantations à grande échelle* », explique l'encadrante. C'est que, avant de se lancer dans le maraîchage proprement dit, il a fallu faire des tests pour voir ce qui pouvait pousser ici. Un jardin pédagogique a donc été créé, dans lequel les

pieds de tomates jouxtent les courges, pâtissons, concombres, haricots et autres plantes aromatiques, ainsi que quelques fleurs. « *Le sol est argileux, on va pouvoir y faire pousser à peu près ce que l'on veut, après quelques travaux de drainage* », poursuit la jeune ingénieure agronome. D'ici quelques semaines, carottes, betteraves, navets, choux-raves issus de cette terre garniront les paniers distribués par Val Bio Île-de-France et, à terme,



PROTÈGE DES INTEMPÉRIES ET, BIENTÔT, ABRITERA LEUR

auprès des enfants, des adultes et des familles... Défi relevé pour les membres du collectif les Robins des Bordes, créé en 2013 et qui regroupe les différents acteurs présents sur place. Dernière arrivée, il y a à peine un an, Val Bio Île-de-France s'est vu confier la mission d'y produire des légumes... et de l'emploi. En plus du soutien du département, l'association a bénéficié de l'aide d'autres structures issues de l'économie sociale et solidaire, pour s'installer. « Notre local a été totalement réhabilité grâce aux techniques d'écoconstruction qui nous ont été transmises par des encadrants d'une autre association », raconte Astrid Berne, la coordinatrice.

Ricardo, la quarantaine, est l'un des premiers à avoir été embauché sur ce chantier d'insertion, en décembre 2014 : « Il n'y a avait rien quand nous sommes arrivés, en décembre 2014. On a débroussaillé le terrain, construit le local qui abrite les bureaux et même monté des clôtures pour aider la jeune femme qui élève des ânes sur le site ! » s'exclame-t-il avec fierté. Tous, même s'ils savent qu'ils ne resteront ici que quelques mois, se sentent réellement investis dans le projet.

« Après mes études, je ne savais pas trop quoi faire et quand j'ai appris que des maraîchers allaient s'installer ici, j'ai sauté sur l'occasion car je ressentais le besoin de revenir à quelque chose en rapport avec la terre. Ici, c'est un tremplin pour ensuite trouver un emploi, ou recommencer des études, cela m'aide à me recentrer sur mes centres d'intérêt, à renouer avec mes aspirations véritables », raconte Auriel.

Vers midi, le petit groupe ramasse les outils et se dirige vers son « camp de base » qui jouxte le corps de ferme... Sur le chemin, les plaisanteries fusent. « Le groupe est très

hétérogène et on apprend de chacun, on s'entend bien, on s'entraide. Même si parfois les conditions météo sont difficiles, on rigole bien », précise Julie, arrivée il y a quelques semaines. « Avant, j'étais sur le chantier d'insertion de Champigny, où nous faisons des livraisons de paniers pour Val Bio, cela me plaisait moins, poursuit la jeune femme. Ici, je me sens vraiment dans mon élément car on ne fait pas la même chose chaque jour. Pour la première fois de ma vie, j'ai un travail en cohérence avec mes valeurs et qui est un peu physique, ce qui correspond à mon tempérament. D'ailleurs, par la suite, j'aimerais bien travailler dans une ferme pédagogique. »

« L'avantage, c'est que des débouchés sont possibles pour ceux qui le souhaitent chez les producteurs bio avec lesquels nous travaillons », précise Véronique Frelon, la directrice des Val Bio Île-de-France, qui partage son temps entre les deux sites, celui des Bordes et celui de Choisy-le-Roi, qui s'occupe uniquement de distribuer des légumes bio produits issus de la région Centre.

Si le maraîchage est un support d'insertion, l'ambition de Val Bio est aussi de sensibiliser des personnes, même fragilisées socialement, au fait de bien se nourrir : pour elles, les paniers de légumes bio sont accessibles à prix coûtant. « D'ailleurs, le week-end dernier, lors de la foire bio organisée en synergie avec les autres associations des Bordes, beaucoup de salariés du chantier d'insertion sont venus, précise Astrid, cela prouve bien qu'ils se sentent concernés ! »

Preuve qu'ici, on cultive la terre, mais surtout l'estime de soi, l'autonomie, le commun et la citoyenneté. ●

EUGÉNIE BARBEZAT

seront au menu des cantines des établissements du Val-de-Marne.

Pour la première fois de ma vie, j'ai un travail en cohérence avec mes valeurs

Depuis un peu plus d'un an, Val Bio a donc investi huit hectares et demi de terrain dans la plaine des Bordes, une terre anciennement agricole dont le département a fait l'acquisition pour préserver le potentiel agricole du territoire. En 2010, le conseil général du Val-de-Marne a en effet initié un ambitieux appel à projets pour « revitaliser » ces 40 hectares : « Une terre pour apprendre. » Les structures qui y ont répondu ont pour mission de faire vivre le lieu, de redonner une place à l'agriculture de proximité et aux habitants, sans discrimination, d'ouvrir des espaces de réflexion sur la place de l'être humain dans son environnement, d'avoir un rôle pédagogique

Christian Hervy : « Reconquête de la production agricole »



POINT DE VUE « En 2013, fort de ma double casquette de l'élu du conseil départemental du Val-de-Marne délégué à l'agriculture et l'alimentation et à l'ESS, j'ai souhaité accueillir Val Bio Île-de-France à la plaine des Bordes et construire avec eux un projet qui s'inscrit dans une visée globale : reconquérir des espaces de production agricole dans le Val-de-Marne pour établir un lien entre une agriculture biologique de proximité et la restauration dans les collèges. Une cinquantaine d'établissements scolaires ont déjà adhéré à la centrale d'achats dont on espère que Val Bio deviendra

bientôt l'un des fournisseurs. Bien que réputé pour l'insertion durable des personnes fragilisées, notre département manque de structures d'insertion par l'activité économique. Ainsi Val Bio, qui a obtenu le financement d'une trentaine d'emplois, contribue à pallier cette carence. »

L'ESS assume mal l'idée d'entreprendre autrement

Pourquoi l'entrepreneuriat serait le domaine réservé du Medef? Jean-Philippe Milesy, militant de longue date de l'économie sociale, pose la question, appelant les acteurs de l'ESS à valoriser l'idée d'entreprendre autrement.

ÉCONOMIE SOCIALE, REFONDER POUR ÉMANCIPER

Jean-Philippe Milesy,

Arcane 17, à paraître, premier trimestre 2016

Le mot « *entreprendre* » a trop longtemps eu mauvaise presse au sein de l'ESS, principalement dans les associations, les coopératives et mutuelles se concevant plus facilement comme des entreprises, mais trop peu souvent comme des entreprises « *différentes* ». Dans la famille associative, les mots « *entreprendre* » et « *entreprises* » sont encore largement regardés



Jean-Philippe Milesy
Consultant rencontres sociales

comme des intrusions « *libérales* » dans un monde qui serait celui du désintéressement, du bénévolat, des « *œuvres* ». Ce faisant, loin de proposer une alternative, beaucoup d'associations s'inscrivent dans le volet « *caritatif* » du schéma libéral en prenant en charge des populations laissées pour compte et abandonnées par l'État dans le démantèlement de ses fonctions sociales.

Mais agir à partir d'un appareil, fut-il mince, d'un budget fut-il dérisoire, sur des objectifs clairement définis, c'est quoique l'on dise « *entreprendre* ». Cela crée des responsabilités contractuelles à l'égard de tiers, des obligations envers les salariés, un devoir de qualité et de pérennité vis-à-vis des membres ou des publics dont on a la charge. Et plutôt que de refuser le mot, les associations gestionnaires feraient mieux de le revendiquer et contester le monopole de l'entrepreneuriat dont se réclament abusivement le Medef et la CGPME...

Mais davantage que sur « *entreprendre* », c'est sur « *autrement* » qu'il faut nous arrêter. Nous l'avons déjà relevé, l'économie sociale n'a pas su, au-delà des statuts et de quelques expériences limitées, créer un autre modèle d'entreprise, d'autres organisations de la production et du travail. On retrouve là la faiblesse d'une pensée, d'une dimension « *culturelle* » ou davantage encore « *politique* » de la part de la plupart des dirigeants de l'ESS. Tout en contestant la notion d'entreprise, ils n'ont pas su s'écarter du modèle ordinaire quand il s'est agi de gérer au jour le jour leurs situations. Quel paradoxe! Tous ne sont pas à blâmer: il y a la prégnance très forte des « *idéologies dominantes* », de l'esprit du temps, des contraintes financières, administratives, des réglementations essentiellement faites pour des entreprises individuelles ou de capitaux.

Ainsi l'établissement des plans et règles comptables a des contenus politiques certains. Jean-Louis Bancel, président du Crédit coopératif, qui cherche à défendre, dans les instances françaises, les positions de l'ESS, en sait quelque chose. Les normes comptables internationales, établies par des structures non étatiques qui représentent les intérêts des grandes entreprises et des grands cabinets d'audit, ont permis ainsi le développement dans une optique financière de pratiques qui se sont révélées purement spéculatives et destructrices et pas simplement dans le secteur bancaire. Mais trop souvent les dirigeants de l'ESS considèrent ces règles pour « *neutres* », pour, s'il on ose écrire, « *argent comptant* »!

Ils ne conduisent pas la lutte contre leurs effets désastreux et la reconnaissance d'autres modèles. Il faut lire sur ces sujets les écrits de Paul Jorion, qui ayant été au cœur des processus financiers, des algorithmes aveugles, est en mesure d'en faire une critique techniquement incontestable et politiquement déterminée. Mais d'autres exemples en d'autres domaines pourraient être ici repris. Ce n'est pas « *entreprendre* »

qui est en soi libéral, c'est le mode dont on l'assume et l'universitaire Daniel Bachet, fort pertinemment, pose la distinction entre l'entreprise en tant qu'unité de production et la société en tant que structure propriétaire détentrice du pouvoir.

Refusant tout travail critique conséquent, l'ESS montre une banalité presque généralisée. Au-delà des normes comptables évoquées ci-dessus, on considère trop souvent dans les entreprises d'ESS que les modes de gouvernance, de management, de RH, sont des techniques « *neutres* » dont elles peuvent s'emparer sans dommage et au contraire à leur plus grand profit. Certains au sein de l'ESS cherchent même à être en la matière de « *bons élèves* ». Ils développent un petit côté « *colonel Nicholson* » du *Pont de la rivière Kwai* et cherchent à montrer aux « *autres* », les capitalistes, qu'on peut faire mieux qu'eux sur leur terrain même.

C'est ce genre de « *désir (délire)* » qui a conduit Jean-Pierre Davant à accepter sans barguigner, dans les années 1990, les directives européennes « *assurance* » pour la Mutualité française, décision que celle-ci paye encore aujourd'hui. Ils sont nombreux qui se confient, aveuglément parfois, à des spécialistes, bardés de certitudes, issus des grandes écoles, notamment des plus idéologues d'entre elles, les HEC, Essec et autres qui se sont payé le luxe d'ouvrir des filières ESS ou développement social et durable ou management responsable, l'imagination est fertile en matière d'appellation, qui, à bien regarder, ne sont que des parements plaqués sur des socles libéraux qu'elles veulent inébranlables.

Nous avons dit l'incapacité des grandes entreprises de l'ESS, pourtant pensées être des entreprises apprenantes par nature, à susciter ou à assurer la pérennité et le développement de filières spécifiques de formation. Des universitaires, dans la suite de Desroche et de ses amis, ont cherché à faire vivre l'ESS dans ses valeurs et principes, on a cité au gré des pages, ou on le fait ici Danièle Demoustier, Jean-François

Draperi, Maurice Parodi ou Henri Noguès, puis Jean-Louis Laville, Nadine Richez-Battesti et d'autres, qui ont déployé ou déploient encore enseignements et recherches. D'autres les ont rejoints, souvent en ordre dispersé, parfois en divergences sensibles. Leurs travaux sont importants. Mais ils ont moins d'influence sur la conduite des grandes structures de l'ESS (et des moins grandes) que les cabinets d'audit libéraux souvent consultés.

La MGEN, à travers l'Institut Montparnasse, s'emploie à la formation qualifiante émus rendue nécessaire par les normes européennes de Solvabilité II. Elle est dans ce domaine en avance sur bien d'autres structures analogues. Mais, en définitive, peu a été produit, ou repris, quant à l'outillage des structures en modes spécifiques d'entreprendre des grandes unités de l'ESS.

Et au sein des petites structures où le quotidien est déjà difficile à assurer, on n'a guère de temps, de moyens pour innover dans la gestion. Et pourtant, à l'heure où, nous l'avons déjà souligné, la confiance dans le capitalisme financier et ses règles centrées sur le profit spéculatif provoquent un trouble croissant, et se trouvent contestées par nombre d'économistes critiques, alternatifs ou d'autres plus « classiques »,

comme Daniel Cohen, qui longtemps les couvrirent, un véritable « *entreprendre autrement* » assumé par de grandes structures mutualistes et coopératives serait un point d'appui pour ceux qui aspirent à de profondes transformations économiques, sociales et démocratiques.

« Plutôt que de refuser le mot, entreprendre, les associations feraient mieux d'en contester le monopole au Medef et à la CGPME.... »

À cet égard relevons que, après la grande vogue des idéologues libéraux, ce sont les « Nobel » contestataires comme Paul Krugman, ou Joseph Stiglitz, les « *économistes atterrés* » et autres qui font les meilleures ventes d'ouvrages économiques. Au contraire, tournant le dos à toute tendance critique, à tout développement de pratiques spécifiques, des grandes structures se réclamant de l'ESS et reconnues comme telles par les grandes instances, font

l'actualité par leurs errements, leurs dérives libérales. C'est le cas de grandes enseignes bancaires coopératives. Mais c'est aussi le cas avec des grands opérateurs du commerce associé qui bafouent allègrement ce qui reste de notre droit social. Vivement donc des changements en profondeur, ou une claire dénonciation de ces pratiques, l'avènement d'un véritable « *entreprendre autrement* » au sein de ces grandes enseignes aux pratiques et aux images « *encombrantes* ».

Créer son entreprise de l'ESS, mode d'emploi

De l'idée au lancement d'activité, de nombreux centres de ressources apportent leur soutien aux créateurs d'activité.

Comme le chantait Jacques Brel, « *mais non, Jeff, t'es pas tout seul* ». L'économie sociale et solidaire (ESS) s'est organisée pour offrir son soutien aux entrepreneurs sociaux en herbe qui ont une idée d'activité qui leur trotte derrière la tête. Cela commence dès la conception de cette idée. Des centres de ressources locaux ou régionaux, à l'image de l'Atelier en Île-de-France, les chambres régionales de l'ESS, ou l'Avise, « *portail du développement de l'économie sociale et solidaire* », proposent des partages d'expériences et des parcours pour bien définir son projet et amorcer la bonne marche à suivre. Les unions régionales des Scop apportent leur soutien à la création de coopératives (Scop, Scic, CAE). Idem des Maisons des associations en faveur des projets associatifs, ainsi que du réseau des Fabriques à initiatives pour tout créateur d'entreprise sociale. Enfin, des incubateurs et pépinières de l'ESS sont autant de guides émergents, comme le duo Alter'Incub-Realys en Languedoc-Roussillon. Les coopératives d'aide à l'emploi offrent, quant à elles, une puissante alternative au précaire de l'autoentrepreneuriat.

Une fois le projet ficelé et le modèle économique bien préparé, ne reste « plus qu'à » trouver les financements. Cette phase ne se résume plus à un face-à-face entre le créateur d'activité et les établissements bancaires classiques. Outre les aides et subventions publiques que l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) décrit très bien, les financeurs solidaires ont là un grand rôle à jouer (voir page 10). Outre les incontournables Adie, France Active et Initiative France, de très nombreuses fondations, référencées dans un guide de la Cress Nord-Pas-de-Calais, apportent elles aussi leur écot. ●

STÉPHANE GUÉRARD



LECLERC SYMBOLISE LES DÉRIVES LIBÉRALES D'UN GROUPE COOPÉRATIF. PHOTO R. DAMORET/REA

L'ESS doit devenir un mode d'entreprendre à part entière

Pour Martine Pinville, les formes d'activité de l'économie sociale sont très adaptées aux secteurs d'avenir que sont l'économie circulaire, collaborative et du partage, ainsi que la « silver economy » en direction des seniors.

Comment l'économie sociale et solidaire (ESS) peut-elle être un moteur de l'économie et de la création d'emplois ?

MARTINE PINVILLE Nous disposons d'abord des outils de la loi sur l'ESS, dont c'est le but. Elle a permis de structurer les formes d'entreprendre de l'ESS. Désormais, et j'y tiens beaucoup, il nous faut poser l'ESS comme un modèle économique. Elle ne doit



Martine Pinville
Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire

plus seulement s'envisager comme une solution alternative lorsque toutes les autres ont échoué, mais doit devenir un modèle à part entière qu'un créateur d'activité envisage dès le montage de son projet. Pour cela, il nous faut informer, sensibiliser, convaincre. L'ESS représente 10 % du produit intérieur brut français, compte 2,4 millions de salariés et devrait recruter 600 000 personnes d'ici à 2020. Elle s'est montrée bien plus résistante face à la crise que les autres modes d'entrepreneuriat. Il faut passer à la vitesse supérieure en popularisant ces modèles.

Comment la populariser ?

MARTINE PINVILLE Il y a d'abord le conseil supérieur de l'ESS que nous venons d'installer, avec soixante-dix personnes à parité hommes-femmes, dont quinze jeunes qui apporteront un souffle nouveau aux travaux. La chambre française et les

chambres régionales de l'économie sociale et solidaire doivent aussi jouer pleinement leur rôle d'accompagnement des nouveaux entrepreneurs. Il faut également travailler sur les financements. Ceux-ci ne manquent pas, nous les avons d'ailleurs étoffés, mais ils ont du mal à rencontrer les nouvelles initiatives. Or, l'engagement de la Banque publique d'investissement ou d'un financeur solidaire confère de la crédibilité à un projet et permet de mobiliser d'autres financements privés. Le fonds destiné à l'innovation sociale (Fiso), jusqu'à présent en test dans neuf régions, va permettre, dès le prochain appel à projets, de soutenir des initiatives qui n'auraient pas été financées autrement. Et nous lancerons bientôt un portail collaboratif en ligne, conçu par et pour les acteurs de l'ESS, qui y trouveront toutes les informations sur les financements, les marchés publics et pourront se mettre en réseau.

De quels atouts dispose l'ESS pour convaincre les créateurs d'activité de la rejoindre ?

MARTINE PINVILLE Je suis persuadée que les formes d'entreprise de l'ESS – association, fondation, mutuelle, coopérative et société à

lucrativité limitée – correspondent aux aspirations des jeunes entrepreneurs qui recherchent de la proximité et du sens. Là aussi, la loi ESS offre des solutions avec ses modes de gouvernance démocratique fondés sur le principe « une personne, une voix » ; avec ses structures coopératives de type Scop (société coopérative et participative), SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), CAE (coopérative d'activité et d'emploi) qui permettent aux créateurs d'entreprises d'être entrepreneur-salarié, et Scop d'amorçage pour reprendre une activité sans avoir bouclé tout de suite le tour de table. La reprise d'activité est d'ailleurs un enjeu majeur pour notre pays. La récente reprise par ses salariés de la Compagnie alpine d'aluminium, à Cran-Gevrier (Haute-Savoie), offre un magnifique exemple de coopérative réussie. Ces modes d'entreprendre sont aussi particulièrement adaptés à des secteurs d'avenir, comme l'économie circulaire, l'économie collaborative et du partage, la « silver economy » dédiée aux personnes âgées. L'ESS porte l'innovation sociale. Elle répond aux aspirations des Français.

À l'inverse, quels sont les blocages ?

MARTINE PINVILLE Les retours d'expérience montrent que les projets peuvent parfois être insuffisamment structurés, mûris. C'est là que les organismes de l'ESS doivent évoluer et être capables d'accompagner tous les publics. Ils ne doivent pas non plus craindre de soutenir des projets qui se positionnent sur le secteur marchand. L'aventure des ex-Fralib et de leur coopérative Scop-Ti 1336 montre que c'est possible. La loi ESS propose des outils. Il faut

maintenant les diffuser à l'ensemble de l'économie. Quand les experts-comptables trouveront naturels les modèles de l'ESS, quand ces modes d'entreprendre seront proposés par les chambres de commerce et d'industrie, qu'ils seront enseignés dans les écoles de commerce, à l'instar des autres modèles d'entrepreneuriat, alors nous aurons gagné. Cela implique une révolution culturelle. Mais celle-ci est en marche. Plusieurs collectivités locales ont bien compris l'intérêt des entreprises de l'ESS et s'engagent dans leur développement. Les nouvelles procédures des marchés et commandes publics

s'adressent mieux aux structures de l'ESS. Et le cadre que nous avons posé avec la loi ESS de 2014 intéresse des pays européens et du pourtour méditerranéen. Une conférence européenne aura lieu à ce sujet à Luxembourg début décembre, à laquelle je participerai aux côtés d'autres ministres européens. À l'heure où tous les autres modes d'entreprendre sont en crise ou questionnés, l'ESS a la possibilité de sortir de son statut d'alternative lorsque tout a échoué. L'entrepreneuriat social n'est pas un cache-misère, c'est même exactement l'inverse. Il faut le poser comme un modèle économique à part entière. ●

« L'ESS porte l'innovation sociale. Elle répond aux aspirations des Français. »

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR STÉPHANE GUÉRARD

UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE



**DOCUMENTÉ, ACCESSIBLE,
NOURRIT DE CONTRIBUTIONS
PRESTIGIEUSES...**

**164 PAGES
POUR COMPRENDRE
LA CRISE CLIMATIQUE
ET AGIR CONTRE
LE RÉCHAUFFEMENT.**

BON DE COMMANDE Je souhaite recevoir le hors-série « Atlas » à 11 euros + 2 euros de frais de port (valable uniquement pour la France métropolitaine) par exemplaire, soit :
13 € x exemplaire(s) = euros.

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone.....
Adresse e-mail.....

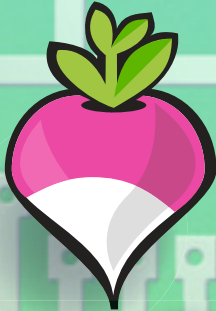
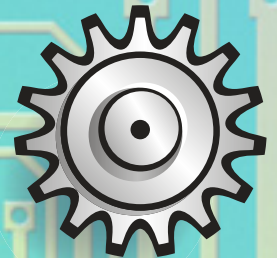
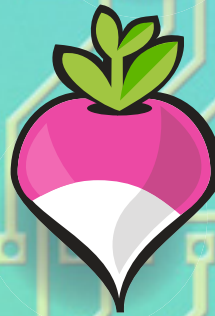
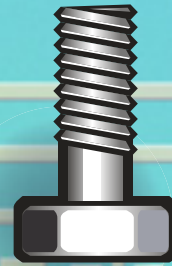


**Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (chèque à l'ordre de « l'Humanité ») à :
l'Humanité, Service diffusion militante, 5, rue Pleyel – immeuble Calliope – 93528 Saint-Denis Cedex**

COMMANDEZ DANS NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE SUR l'Humanité.fr

MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Prenez d'autres circuits



En novembre
expositions,
débat, animations

Ateliers récup' répar' crée
27 et 28 novembre



Vente de fruits et légumes
en circuit court (plus près, plus sain, plus juste)
sur le parvis de Carrefour

Informations : 01 40 85 63 99



VILLE DE
Gennevilliers